



Assemblée générale

Soixante-douzième session

6^e séance plénière

Mardi 19 septembre 2017, à 18 h 10
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

En l'absence du Président, M. Laaksonen (Finlande), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 18 h 10.

Allocution de M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sirisena (*parle en singhalais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je suis extrêmement heureux de pouvoir féliciter le Président nouvellement élu de l'Assemblée générale et d'avoir l'honneur de prendre la parole pour la troisième fois devant l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session en qualité de Président de Sri Lanka. Le thème de la session de cette année est « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Face aux différents scénarios qui sont en jeu aujourd'hui à travers le monde, ce thème apparaît des plus pertinents.

En 2015, avant mon élection en qualité de Président de Sri Lanka, j'ai pris un certain nombre d'engagements à l'égard du peuple de mon pays. À ce moment-là, les pouvoirs exécutifs de la présidence sri-lankaise étaient plus importants que dans tout autre système démocratique dans le monde. Depuis mon élection, les pouvoirs exécutifs de la présidence ont été transférés au Parlement conformément à mes engagements. Le renoncement à un tel pouvoir et son transfert vers un autre organe fait figure d'exemple pour mon pays et pour le monde.

Nous, qui sommes des dirigeants de pays démocratiques, devons préserver la démocratie et utiliser notre pouvoir pour bâtir des sociétés justes. Cependant, les événements de ces dernières décennies – et même de l'histoire du monde en général – ont montré que de nombreux dirigeants sont réticents à renoncer à leur pouvoir, ce qui se traduit par des dissensions, des atteintes à la paix et parfois aussi à des différends au niveau international. Pour ma part, j'ai instauré la démocratie dans mon pays et pris des mesures pour éliminer les groupes politiques aux tendances autocratiques. Je souhaite appeler l'attention de l'Assemblée sur les efforts que j'ai déployés pour garantir la démocratie, préserver les droits de l'homme et promouvoir les droits fondamentaux de mon peuple pendant les deux ans et demi qui viennent de s'écouler.

Mon gouvernement a proclamé 2017 « Année de l'élimination de la pauvreté », l'objectif étant de sauver notre pays des griffes de la pauvreté, un effort majeur

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29282(F)



Document adapté

Merci de recycler



auquel participe – je le crois – le monde entier. Pour cela, nous avons mis en place plusieurs programmes de développement destinés à renforcer l'économie nationale.

Nous savons tous que pendant 30 ans Sri Lanka a été le théâtre d'un long conflit qui a ruiné son économie. Des terroristes prônant des idéologies séparatistes ont semé le chaos, mais nous sommes parvenus à les vaincre, à construire une démocratie et à commencer à gouverner le pays de façon pacifique. Mais l'héritage économique du conflit a été extrêmement préjudiciable au progrès. Nous avons retenu les leçons de ce conflit et œuvrons au renforcement de notre économie, au développement des industries locales et de l'industrialisation en vue d'assurer notre développement économique, tout en satisfaisant aux objectifs de développement durable et en faisant du développement durable une priorité.

Mon pays, comme le reste du monde, y compris les États-Unis d'Amérique, subit des conditions climatiques sans précédent. À cet égard, l'Accord de Paris sur les changements climatiques est fondamental et nous devons convenir de la nécessité de le mettre en œuvre pour le bien de l'humanité et du monde.

Parallèlement à notre programme national d'élimination de la pauvreté, j'ai lancé un nouveau mouvement, Grama Shakthi, dans le cadre d'un projet précis et d'un plan de consolidation de l'économie nationale. Nous voulons renforcer l'économie locale, développer l'agriculture locale, engager notre pays sur une nouvelle voie et poursuivre avec rigueur le plan économique mis en place à compter d'aujourd'hui jusqu'en 2025, afin d'opérer des changements majeurs dans notre économie.

Comme nous le savons, les enfants sont confrontés aujourd'hui à de nombreux problèmes, pas seulement dans mon pays mais dans le monde entier. J'ai par conséquent lancé à Sri Lanka un programme national de protection des enfants. Nous avons une tâche colossale à accomplir : protéger nos enfants des abus sexuels et de la menace de la drogue. La protection des enfants une question d'importance nationale et internationale, et la mise en œuvre de programmes à cette fin s'avère donc essentielle.

Il est aussi beaucoup question à travers le monde de la protection des droits des femmes. Ce sujet fait l'objet d'une attention particulière, les femmes étant victimes de maltraitance dans certaines sociétés. Les femmes représentent 52 % de la population sri-lankaise. Nous avons veillé à protéger leurs droits en amendant notre

Constitution afin d'instaurer un quota obligatoire de 25 % de femmes candidates aux élections gouvernementales locales, un parmi plusieurs amendements récemment adoptés concernant des programmes importants, en plus de ceux visant la protection des droits des femmes et des enfants et la prévention et le contrôle de la menace posée par les drogues illégales. Nous sommes conscients de la nécessité de mettre en place un vaste programme d'ensemble destiné à prévenir et contrôler la menace posée les drogues. Cette question est devenue un défi de taille pour tous les pays et les sociétés, et il importe que l'humanité tout entière unisse ses efforts afin d'élaborer un programme commun qui permette d'atteindre cet objectif.

Lorsque mon Gouvernement a pris ses fonctions en 2015, nous étions face à deux problèmes principaux, dont l'un concernait la crise de la dette étrangère. D'importantes sommes d'argent étaient nécessaires pour rembourser nos emprunts. De plus, le Conseil des droits de l'homme examinait des allégations de violations des droits de l'homme et émettait de sérieuses réserves concernant le Gouvernement d'alors. Néanmoins, nous nous sommes depuis lors employés à renforcer notre économie et à attirer l'investissement étranger et, grâce aux programmes mis en place, nous sommes parvenus à rembourser nos emprunts.

En ce qui concerne les résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme relatives aux allégations de violations des droits de l'homme, mon Gouvernement prend en considération cette question et accorde la priorité au règlement de ces problèmes.

La consolidation de la démocratie, la protection et la promotion des droits de l'homme fondamentaux constituent les piliers sur lesquels reposent la direction efficace du Gouvernement sri-lankais et ses efforts pour bâtir une société démocratique, et nous renforcerons ces éléments dans les prochaines années. Nous nous sommes efforcés également d'appuyer la réconciliation nationale. Sri Lanka compte en son sein des personnes de langues et de confessions différentes. Nous voulons que prévale un sentiment de fraternité parmi les différents groupes, que la haine, la suspicion et la méfiance, soient éliminées, afin d'édifier une société exempte de tels problèmes.

Tout en œuvrant au renforcement de notre économie et, par voie de conséquence, à la promotion de la prospérité, nous voulons bâtir un pays discipliné et s'appuyant sur des critères moraux très élevés. La primauté du droit revêt une grande importance à cet

égard. Mon Gouvernement s'est donné pour priorité de veiller à la primauté du droit et à sa mise en œuvre. Je voudrais donc insister sur le fait que, tout en renforçant la démocratie, nous nous employons à promouvoir les droits de l'homme de notre peuple, consolider ses droits fondamentaux et maintenir des relations amicales avec les autres pays. Malgré les divisions qui ont existé entre Sri Lanka et certaines puissances alliées, nous entretenons aujourd'hui des relations amicales avec ces pays, et nous sommes très reconnaissants à l'ONU pour l'aide dont nous bénéficions à cet égard. En tant qu'État Membre de l'ONU depuis près de 62 ans, Sri Lanka s'est toujours conformé à ses règles et règlements et respecté ses conventions, traités et accords. Nous avons un bilan irréprochable sur le plan du respect des règles en tant que Membre de l'ONU, et nous voulons que ces bonnes relations demeurent.

Je tiens à garantir l'indépendance et la souveraineté de mon pays dans chacune des décisions que nous prenons. Pour répondre aux diverses allégations qui ont été portées contre nous et le règlement des problèmes connexes, nous devons progresser lentement et avec un soin extrême. Certains éléments extrémistes voudraient que nous agissions vite. Ils veulent des solutions rapides et à court terme, mais notre pays doit affronter les séquelles d'une guerre qui a duré 30 ans et divisé son peuple. Nous voulons bâtir la paix et l'unité, promouvoir la fraternité parmi notre population et éliminer la haine, la suspicion et la méfiance. Afin d'y parvenir, de bâtir un pays épris de paix, de promouvoir une économie prospère, l'aide des États Membres est d'une importance capitale. Voilà pourquoi je dis que nous avançons lentement mais sûrement et espérons pouvoir compter, à cet égard, sur l'aide des États Membres. Avancer rapidement serait périlleux à ce stade et la solution rapide espérée par certains éléments extrémistes ne permettrait pas de résoudre les problèmes complexes que nous rencontrons. Je crois que sur ce point tout le monde sera d'accord avec moi.

Prévenir la résurgence d'une guerre et promouvoir le sens de la fraternité parmi les différents groupes dans mon pays, tout en garantissant le droit de chaque groupe de parler sa propre langue et d'exercer un culte conformément à ses convictions individuelles font partie des objectifs de mon gouvernement. J'en appelle respectueusement aux Nations Unies et à toutes les nations afin qu'elles nous aident à réaliser ces objectifs. Nous voulons promouvoir la prospérité économique, la démocratie et mettre fin à la guerre, et nous voulons renforcer notre démocratie et servir d'exemple pour

d'autres nations. Je demande de l'aide pour atteindre ces objectifs.

Pour terminer, je tiens à féliciter le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général. Que le noble triple Gem bénisse chacun d'entre nous.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie.

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République d'Estonie.

M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Kaljulaid (parle en anglais) : Notre monde est imprévisible. Cette imprévisibilité résulte, pour l'essentiel, des changements climatiques. Grâce à la technologie, il est possible de contrebalancer les effets des changements climatiques en évitant le gaspillage qui caractérise nos modes de vie. Il est clair que bien qu'ayant une réelle capacité de transformation, comme l'illustre notamment l'évolution rapide des technologies numériques auxquelles ont désormais accès des milliards d'individus, le développement technologique s'ajoute aux difficultés que nous rencontrons pour comprendre notre avenir. Ce nouveau monde offre des possibilités. Malheureusement, il augmente aussi les risques. Afin de tirer parti des possibilités offertes et de répondre aux risques, nous devons agir avec souplesse et rapidité au niveau international.

L'Estonie, qui est une nation d'un peu plus d'un million d'habitants, est sensible au fait qu'il est particulièrement difficile à ceux qui sont intrinsèquement faibles – les pauvres, les handicapés, les personnes très jeunes ou les personnes très âgées – de faire face

à l'imprévisibilité. C'est difficile pour ceux qui ont été affaiblis par la discrimination, comme c'est souvent le cas pour les femmes et les minorité ethniques et religieuses. L'Estonie a connu une transformation rapide pendant le quart de siècle qui a suivi son indépendance. Comme notre économie et les statistiques sociales le prouvent, nous sommes parvenus à protéger les groupes les plus vulnérables de notre société, tout en adaptant et en accroissant rapidement notre économie. Nous savons donc que cela est possible.

Nous avons trop longtemps souffert de la notion hobbesienne de la communauté internationale selon laquelle la liberté pourrait engendrer le chaos, et qu'une mauvaise gouvernance vaudrait mieux qu'une absence de gouvernance. Nos principes directeurs ont donc été ceux de John Lock – primauté du droit; contrôles et équilibres; droits individuels. Il convient de souligner que Lock partageait à l'origine le postulat de Thomas Hobbes mais qu'il a changé d'avis lors d'une mission diplomatique chargée d'observer la société civile de Brandebourg, où, comme il l'a décrit, des idées divergentes avaient le droit de coexister en toute quiétude. Ce débat est toujours d'actualité.

Nous savons comment faire partager notre savoir-faire en matière de développement empathique, inclusif à la table des négociations mondiales. L'Estonie aspire à devenir membre élu du Conseil de sécurité pour la période 2020-2021. L'Estonie, petit État qui en 100 ans d'histoire a connu 50 ans d'occupation, est sensible aux préoccupations de tous les États et peuples qui n'ont pas la capacité nécessaire pour résister aux mouvements mondiaux. Trop d'États dans le monde pâtissent de conflits non résolus. Ces États pourraient prendre soin de leur population et apporter leur contribution au niveau mondial si nous étions en mesure de régler rapidement les conflits qui les freinent ou menacent de les déchirer.

L'agression militaire en cours dans l'est de l'Ukraine continue d'attiser le conflit et de causer des pertes parmi la population civile. Elle a notamment causé la perte d'un membre de la Mission spéciale d'observation en Ukraine de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. La péninsule de Crimée est toujours occupée, ainsi que des parties du territoire de la Géorgie. Des conflits se prolongent en Transnistrie et dans le Haut-Karabakh. De nombreux pays ont été déchirés par des tensions que nous avons décelées mais qui n'ont pu être dissipées à temps pour éviter le pire.

Le monde a perdu un demi-million de personnes en Syrie. L'Estonie appuie le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes et de poursuivre les personnes qui sont responsables des violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les souffrances croissantes du peuple yéménite, ni nous désintéresser du sort des Rohingya. Nous devons faire davantage sur le plan humanitaire pour combattre le fléau de la faim, des maladies et des épidémies qui menacent plusieurs pays. Nos efforts communs pour lutter contre la famine sont également essentiels au Soudan du Sud, en Somalie et au Nigéria.

Tous les États ne mobilisent pas leurs ressources, leurs efforts et leurs avancées technologiques pour le bien de leur peuple. La Corée du Nord représente une grave menace pour la paix mondiale.

Il existe également des risques considérables pour la stabilité mondiale qui ne sont plus liés à un État en particulier. Le risque terroriste est métastatique. Ce fléau qui découlait à l'origine des déceptions et désillusions de personnes issues d'États en déroute ou défaillants s'est étendu au monde entier. Pour parvenir à contrer le terrorisme et l'extrémisme violent, nous devons coopérer à tous les niveaux – national, régional et mondial. L'initiative du Secrétaire général visant à restructurer le dispositif antiterroriste des Nations Unies permettra de renforcer la coordination et la transparence des efforts déployés au niveau mondial. Les mesures efficaces de lutte contre le terrorisme et la protection des droits de l'homme se renforcent mutuellement et ne sont pas des objectifs contradictoires.

Les problèmes que je viens de mentionner – qui sont déjà aggravés par les effets palpables des changements climatiques et qui, malheureusement, s'aggraveront davantage encore dans l'avenir – ont conduit au déplacement le plus important de personnes que le monde ait jamais connu. Comme pour tous les défis mondiaux, l'ONU est l'entité la mieux à même de parvenir à une solution.

L'année dernière, nous avons adopté la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Nous devons nous attaquer aux causes profondes et aux moteurs de la migration irrégulière afin d'améliorer la gestion des frontières et lutter contre le trafic des êtres humains, tout en facilitant la migration légale. Je tiens

à rappeler que l'humanisme et la solidarité constituent les valeurs fondamentales qui sous-tendent nos efforts. L'Estonie sait combien il importe de faire preuve d'empathie à l'égard des réfugiés qui fuient les atrocités de la guerre, car elle a tiré l'amère leçon de sa propre histoire, lorsque les occupations et la Seconde Guerre mondiale ont dispersé son peuple à travers le monde.

Si nous voulons traiter les causes profondes de la migration, nous devons nous attaquer aux changements climatiques, qui constituent la préoccupation dominante de notre époque. Les efforts conjugués pour lutter contre les changements climatiques à l'échelle mondiale seraient impossible sans la coordination des Nations Unies et la plateforme offerte par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Nous avons confiance dans la capacité de la présidence fidjienne à aboutir à des résultats tangibles au cours de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, qui aura lieu en novembre prochain, sur la base des avancées réalisées l'année dernière à Paris.

Comme le montre la réponse de la société aux menaces des changements climatiques, les sociétés inclusives peuvent résoudre les grands problèmes universels. Les sociétés inclusives sont fondamentales pour la réalisation d'un développement empathique et inclusif. Nous constatons cependant, ces dernières années, que l'espace dont bénéficie la société civile se réduit. Cette tendance doit être inversée. L'une des meilleures garanties d'un développement empathique et inclusif en matière de démocratie et de primauté du droit est d'intégrer l'égalité des sexes dans tous les domaines de la vie. Il est prouvé que le traitement équitable des femmes et des hommes a un effet multiplicateur dans l'élimination de la pauvreté. Le plan estonien de développement de l'aide sociale pour 2016-2023 couvre des domaines politiques qui vont de l'emploi et de l'inclusion sociale à l'égalité des chances dans la mise en valeur de ses talents dans tous les domaines de la vie. Notre objectif est la participation équilibrée des femmes et des hommes à tous les niveaux de la prise de décision et de la gestion, tant dans le secteur public que privé.

Il importe également de ne pas oublier l'importance que revêt l'équilibre entre les sexes dans les situations de conflit. L'engagement des femmes dans les premières étapes de la prévention, du règlement des crises et la consolidation de la paix permet de réduire la probabilité d'une reprise des conflits violents. Par conséquent, nous devons encourager la participation des femmes

aux processus de paix et les reconnaître comme actrices du changement, compte tenu de l'immense potentiel qui est le leur. Et nous ne devons ménager aucun effort dans la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et des résolutions connexes sur les femmes, la paix et la sécurité, et ce à tous les niveaux. L'adoption l'année dernière par la Commission de la consolidation de la paix de la stratégie pour l'égalité des sexes constitue un jalon important sur cette voie.

Pour que les femmes jouent pleinement de leur rôle au sein de la société, il est essentiel d'éliminer la violence sexiste. Nous devons veiller à ce que les victimes de cette violence soient traitées avec dignité et que les auteurs soient tenus de répondre de leurs crimes. L'Estonie continue d'appuyer les mesures visant à lutter contre la violence sexiste et à répondre aux besoins en matière de santé procréative des femmes et des adolescentes particulièrement vulnérables, – notamment, par le biais du Fonds des Nations Unies pour la population en Ukraine et en soutenant l'initiative « #shedecides ». Je suis convaincue que les efforts louables du Secrétaire général Guterres pour faire en sorte que davantage de femmes participent aux prises de décision aux Nations Unies seront une source d'inspiration pour les femmes à l'échelle mondiale et auront un effet tangible sur l'élaboration des politiques de l'ONU, en la rendant plus empathique et inclusive.

Aujourd'hui, l'utilisation des technologies de l'information et d'Internet fait partie de la vie quotidienne de chacun partout dans le monde. L'Estonie peut partager son expérience sur la meilleure façon d'utiliser la gouvernance électronique pour atteindre les objectifs de développement durable de manière plus efficace et à moindre coût. Nous avons organisé plusieurs événements à l'ONU afin de présenter à la communauté internationale les avantages déjà bien établis de notre gouvernance électronique, et nous espérons sincèrement que cela débouchera sur des actions concrètes et des partenariats. En outre, cet été, l'Estonie et Singapour ont créé le Groupe d'amis sur la gouvernance électronique et la cybersécurité. L'objectif du Groupe est de susciter une prise de conscience, de partager les meilleures pratiques et de promouvoir le renforcement des capacités lorsque ces sujets deviennent de plus en plus importants au niveau des Nations Unies.

Le changement numérique est partout. Il a pour principal effet aujourd'hui de rendre la géographie obsolète. Les attaques via le cyberspace ne connaissent pas de frontières. Les amitiés et les partenariats qui se

constituent dans la cyber-sphère ne connaissent pas non plus de frontières. Cela nous rend plus proches les uns des autres. Une société civile mondiale numériquement avancée fonctionne mieux si les États fournissent à leur peuple des moyens sécurisés de communication numérique. Dans le monde analogique, il est facile de donner son identité, y compris à des personnes que nous ne connaissons pas, car les États nous ont fourni des passeports. Une identification similaire est nécessaire dans le cyberspace, mais trop peu de gouvernements fournissent les moyens d'une identification sécurisée. Les gouvernements doivent rattraper leur retard et faire en sorte que leur peuple soit protégé et qu'il puisse effectuer des transactions et communiquer en toute sécurité en ligne.

Notre dépendance accrue à l'égard des services électroniques a entraîné une plus grande vulnérabilité dans le cyberspace. Mais cela ne signifie pas que nous pouvons, ou que nous devrions chercher à arrêter les progrès numériques. Nous devons poursuivre nos efforts pour analyser la manière dont le droit international s'applique à l'utilisation de la technologie de l'information et de la communication, en particulier le principe de diligence raisonnable, les contre-mesures, l'application potentielle du droit à l'autodéfense et le droit international humanitaire. Je demande à tous les États qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer à la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité. Je voudrais également mentionner la déclaration de *Freedom Online Coalition*, où l'on se dit profondément préoccupé par une tendance croissante à des perturbations étatiques intentionnelles et appuyées par l'État de l'accès et de la diffusion de l'information en ligne. Personne ne devrait se voir refuser le droit de réunion pacifique, la liberté d'association, d'opinion ou d'expression, que ce soit de façon réelle ou virtuelle.

Afin de relever avec succès tous les défis susmentionnés, nous avons besoin d'une ONU forte. L'Estonie salue le programme de réforme des Nations Unies proposé par le Secrétaire général. Nous appuyons fermement les efforts visant à associer la réforme du dispositif de paix et de sécurité des Nations Unies à la réforme de son système de développement. Nous nous félicitons de l'accent mis sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix, en vue de créer des sociétés capables de faire face aux vulnérabilités.

La présidence estonienne de la Deuxième Commission s'appuie fermement sur les principes d'inclusivité et d'empathie. Il est de notre intérêt commun

de faire en sorte que la Deuxième Commission s'attaque aux défis mondiaux qui relèvent de son mandat. Nous comptons sur la bonne foi des membres pour y parvenir.

M. Saikal (Afghanistan), Vice-Président, assume la présidence.

En qualité de membre du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, l'Estonie collabore étroitement avec d'autres pays pour améliorer les méthodes de travail du Conseil de sécurité et le fonctionnement de l'ONU dans son ensemble. Nous avons besoin d'empathie et d'inclusivité, y compris au Conseil de sécurité. C'est pourquoi les Estoniens espèrent que notre première candidature pour le siège de membre non permanent pour la période 2020-2021 sera couronnée de succès. Nous avons acquis l'indépendance il y a 26 ans, mais nous participons déjà depuis 22 ans aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. En tant que petit pays, nous nous soucions de tous ceux qui sont vulnérables dans le monde. En tant que société numérique, nous incarnons l'espoir et la transformation rapide d'un pays pauvre se relevant de l'occupation en un pays à même de subvenir aux besoins de ses propres citoyens et de contribuer à la coopération multilatérale. Encore une fois, en tant qu'État numérique, nous estimons que la transparence et la proximité avec les gens constituent les obligations d'un État. Nous sommes des partisans intransigeants de la prise de décision fondée sur des règles et la clarté des processus. Nous sommes au côté de ceux qui veulent que l'ONU soit plus flexible afin de pouvoir relever les défis du XXI^e siècle.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République d'Estonie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à

S. E. M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales (*parle en espagnol*) : Je souhaite tout d'abord exprimer ma solidarité avec le peuple et le Gouvernement mexicains à la suite de la tragédie que ce magnifique pays vient aujourd'hui de connaître. Le Guatemala a mis à disposition une équipe de recherche et de secours. De même, nous tenons à exprimer notre très sincère solidarité avec toutes les îles des Caraïbes qui ont été touchées par des tempêtes et des ouragans.

Je suis reconnaissant à M. Peter Thomson de l'efficacité avec laquelle il s'est acquitté de ses fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa session précédente, et je souhaite à M. Miroslav Lajčák plein succès en tant que Président de l'Assemblée générale à la présente session. Je souhaite également saisir cette occasion pour souhaiter une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général António Guterres, que j'ai déjà eu l'occasion de féliciter.

Afin de témoigner de notre attachement à la paix et au développement, nous avons signé, le 6 juillet, notre engagement à l'égard du programme de développement national, qui incorpore les objectifs de développement durable dans notre plan de développement national – K'atún : Notre Guatemala 2032 – en vue d'atteindre les objectifs, cibles et indicateurs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'améliorer ainsi le bien-être des Guatémaltèques. Mon pays s'est également donné comme priorité de garantir la sécurité alimentaire, le respect et la promotion des droits de l'homme, de mettre fin à la pauvreté, d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, de gérer ses ressources naturelles et de faire de l'égalité des sexes une réalité.

Le Guatemala s'est engagé à présenter son troisième Examen périodique universel au Conseil des droits de l'homme, en novembre prochain, ainsi que son examen du respect de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Dans le cadre d'un événement historique pour les peuples autochtones, nous avons élaboré, sur la base du consensus et d'un dialogue participatif, un guide opérationnel pour la tenue de consultations avec les peuples autochtones, conformément à la Convention N° 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce guide aidera les institutions publiques à

s'acquitter de leurs obligations de consultation avec les peuples autochtones sur le type de développement qu'ils souhaitent atteindre.

Toujours à propos des droits de l'homme, je tiens à rappeler que le Guatemala, après 36 ans d'un conflit armé interne, a signé un accord de paix et s'est attelé à une tâche des plus ardues : la consolidation de la paix. Ce conflit a été marqué par une polarisation idéologique internationale engendrée par des doctrines politiques qui nous sont étrangères. Ce conflit a eu pour conséquence un affaiblissement des institutions étatiques, lesquelles n'ont pu fournir les services nécessaires à notre population.

Nous avons admis notre incapacité à agir seuls et nous nous sommes par conséquent tournés vers l'Organisation des Nations Unies. À notre initiative, nous avons conclu un accord avec l'Organisation pour la mise en place de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala. Cette expérience, qui est sans précédent dans le monde, confère à la Commission un mandat important qui nécessite d'être strictement respecté, non seulement parce qu'il nous concerne, mais aussi au regard de la primauté du droit.

La Commission a débuté ses travaux en 2007. Au départ, elle ne devait durer que deux ans mais elle a été prorogée cinq fois, la dernière en date le 4 septembre. Cette prorogation, que j'ai signée par anticipation, témoigne de notre ferme détermination à renforcer et appuyer la Commission de façon qu'elle puisse atteindre son objectif, à savoir transférer ses capacités aux institutions de l'État, sans aucun obstacle ni défi. Mon Gouvernement a augmenté de manière significative le budget alloué au secteur de la justice. Cette augmentation, sans précédent dans l'histoire du pays, permettra au Guatemala de disposer d'un système judiciaire solide.

La Commission internationale contre l'impunité au Guatemala a accompli un travail remarquable, et c'est pourquoi nous l'appuyons. Les limites de son mandat sont la Constitution de la République du Guatemala, les lois de notre pays et l'accord lui-même – la création et l'élaboration de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala. Le Guatemala et le Secrétariat des Nations Unies sont les garants de son respect.

Notre pays a pour principe que personne ne doit s'ingérer dans l'administration de la justice. Quelle que soit la forme de cette ingérence – directe ou indirecte, par le biais des médias ou de tout acte, même pouvant

apparaître sans rapport, susceptible de compromettre la souveraineté – elle risque de porter atteinte au fonctionnement du pays.

Notre gouvernement est pleinement engagé dans la lutte contre la corruption et l'impunité. Nous avons donc entamé le processus d'examen de l'interprétation et de l'application de l'accord sur la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala. Nous espérons ainsi que, de manière objective et équilibrée, nous parviendrons à améliorer, affiner et mettre correctement en œuvre la tâche assignée à la Commission, tout en garantissant la procédure établie, la présomption d'innocence, et en évitant la poursuite sélective, la politisation de la justice et la judiciarisation de la politique. Nous espérons pouvoir prendre rapidement les mesures qui s'imposent pour les parties intéressées.

L'environnement est l'une des nombreuses questions que nous devons aborder. Le 25 janvier, le Guatemala a signé et ratifié l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Cela reflète clairement le niveau d'engagement de mon pays à s'acquitter de ses obligations nationales et internationales à cet égard. Je saisis cette occasion pour remercier le Président Emmanuel Macron pour son initiative d'un pacte mondial sur l'environnement, que nous appuyons. Conscient du niveau élevé de vulnérabilité de la nature et des menaces qui pèsent sur elle, le Guatemala s'est d'ores-et-déjà doté d'un plan d'action national sur les changements climatiques, afin que sa législation nationale puisse permettre la mise en œuvre de mesures d'atténuation des changements climatiques, d'adaptation et de résistance à ces changements.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec le soutien du Programme alimentaire mondial nous avons pu élaborer le rapport final de l'examen stratégique de la situation au Guatemala, en mettant l'accent sur la malnutrition chronique et ses causes. Au moyen de cet outil, nous consacrons d'importants efforts à notre stratégie nationale de prévention de la malnutrition chronique pour la période 2016-2020, qui est liée aux objectifs de développement durable.

Face à la menace de la criminalité transnationale organisée, du trafic de drogue et du terrorisme, le renforcement des institutions de sécurité et de justice a été la priorité de mon Gouvernement. C'est pourquoi nous travaillons en étroite coopération avec nos partenaires internationaux pour mettre un terme

définitif à la criminalité, à la corruption et au trafic de drogue. La Conférence sur la prospérité et la sécurité en Amérique centrale, qui s'est tenue à Miami, en juin 2017, a salué l'engagement sans faille du Guatemala à l'égard de l'Alliance pour la prospérité, son appui constant à la lutte contre le trafic de drogue et ses efforts résolus pour promouvoir les objectifs communs de promotion de la sécurité dans la région.

Une question d'une importance capitale pour mon pays, que nous avons toujours abordée avec sérieux, concerne les efforts institutionnels et internationaux destinés à répondre au phénomène migratoire, et je salue en particulier les alliances que nous avons nouées avec les pays du nord de l'Amérique centrale, le Mexique et les États-Unis d'Amérique. Avec ces acteurs, nous avons concentré nos efforts sur la relance de l'économie et l'amélioration des conditions de sécurité, l'objectif étant de réduire les migrations et de diminuer les risques encourus par les migrants lorsqu'ils entreprennent un voyage dangereux à la recherche d'une meilleure qualité de vie. C'est pourquoi nous nous félicitons des efforts déployés par tous les États Membres de l'Organisation dans le processus de négociation du pacte mondial pour les migrations sûres, régulières et ordonnées, qui devrait servir de mécanisme actualisé au sein des Nations Unies donnant la priorité aux capacités, au travail et à la contribution des migrants, quel que soit leur statut d'immigrant.

Conformément à la nécessité de prendre soin de nos ressortissants, nous avons élargi notre assistance consulaire en Amérique du Nord, afin de promouvoir et protéger les droits de l'homme des migrants dans ce pays et de fournir une assistance consulaire plus efficace à ces personnes.

Je tiens également à souligner que le Panama et le Guatemala ont signé en avril un accord d'échange d'informations et d'alerte migratoire, qui facilite la mobilité des personnes des deux pays et établit des liens de coopération en matière de migration. À ce propos, j'aimerais faire référence à la situation de ceux qu'on nomme les « Dreamers » et qui, par leur talent, leur savoir-faire et leur travail, contribuent au développement des communautés dans lesquelles ils vivent. À l'instar d'autres pays qui misent sur les Dreamers protégés par le programme *Deferred Action for Childhood Arrival*, le Guatemala espère que l'humanité et la solidarité régionale du Gouvernement américain l'emporteront et qu'ainsi, dans les mois à venir, le Congrès adoptera une législation permettant à ces jeunes et à ces enfants de

disposer d'un statut juridique permanent grâce auquel ils pourront rester aux États-Unis et y étudier.

Le rôle de mon pays dans le domaine multilatéral consiste à contribuer au renforcement des conditions d'une paix durable sur le terrain. C'est précisément à cette mission de maintien de la paix, qui constitue l'une des tâches les plus nobles de l'Organisation, que le Guatemala est fier de participer. Notre engagement se reflète dans le déploiement de nos contingents à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et dans d'autres missions sur le continent africain auxquelles nous participons activement, ainsi qu'en Haïti, où des contingents guatémaltèques ont directement appuyé les efforts nationaux dans le cadre de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti, dont le mandat est sur le point de s'achever. Nous sommes également fiers de continuer à participer à la mission des Nations Unies en Colombie. Nous continuerons de contribuer de manière constructive à ces efforts internationaux avec le plus haut niveau de professionnalisme et de dévouement.

Conformément à l'initiative mondiale en faveur du désarmement et de la non-prolifération des armes nucléaires, le Guatemala condamne fermement les actes de provocation et de déstabilisation qui menacent la paix et la sécurité internationales et qui attisent les tensions non seulement au niveau régional mais au niveau mondial. De tels actes font obstacle à la tenue d'un dialogue pacifique en vue de contribuer à la dénucléarisation. Nous avons condamné à maintes reprises les essais nucléaires de la Corée du Nord, qui constituent une violation flagrante du droit international et des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La sécurité collective ne sera possible que par l'interdiction et l'élimination totale des armes nucléaires. C'est pourquoi le Guatemala signera demain le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui constitue un pas important vers la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Mon pays est préoccupé par la gravité de la situation que connaît le peuple vénézuélien. La crise politique qui frappe ce magnifique pays frère risque de mener à une rupture de l'ordre démocratique, à une absence de garanties constitutionnelles, à la violation des droits de l'homme et à des actes continus de violence, aux persécutions et à la répression politique. Nous partageons les vives préoccupations des autres

pays de la région. C'est pourquoi nous recherchons les moyens de contribuer à la restauration de la démocratie dans ce pays par une sortie pacifique et négociée.

Devant l'Assemblée, je souhaite réaffirmer la volonté de mon pays de régler de façon permanente et définitive, dans le cadre de la Cour internationale de Justice, le différend territorial, insulaire et maritime avec le Belize, pays avec lequel nous aspirons à avoir une relation privilégiée et un dialogue permanent pour la solution de nos problèmes communs.

Enfin, j'aimerais saisir cette occasion pour adresser un message d'unité à mon pays. Nous vivons un moment de polarisation qui ne lui est pas favorable et ne nous mènera pas vers une issue positive. J'ai accueilli favorablement l'appel au dialogue de certaines parties et, aujourd'hui, en tant que représentant de l'unité nationale démocratiquement élu, j'appelle tous les secteurs à s'engager dans un dialogue sérieux sur des thèmes vraiment structurels, par lequel nous rechercherons des solutions à nos problèmes, avec la participation et l'aide de tous en tant que nation. Cette participation nous permettra d'évoquer les réformes profondes de l'État que nous devons opérer dans les domaines de la sécurité et de la justice, du développement économique et social, rural et urbain, ainsi que la question de la participation politique et du fonctionnement de l'État. Je vais retourner dans mon pays, comme toujours, avec l'espoir d'un avenir meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Guatemala de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai, Président de la République islamique d'Afghanistan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Afghanistan.

M. Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai, Président de la République islamique

d'Afghanistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Ahmadzai (*parle en anglais*) : Alors que je m'adresse aujourd'hui à l'Assemblée générale, je me souviens que des femmes et des hommes de sagesse ont su, en 1945, tirer les leçons de l'Histoire. Façonnés par la Grande Dépression et échaudés par les ravages de la Seconde Guerre mondiale, ils ont créé un ordre mondial au travers d'institutions qui devaient apporter la sécurité et la stabilité aux générations futures. L'Organisation des Nations Unies, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et d'autres organisations ont été créés pour apporter des réponses coordonnées aux défis internationaux et pour reléguer au passé les crimes contre l'humanité.

Il ne fait aucun doute qu'aujourd'hui, l'ampleur, l'étendue et la rapidité de leur imagination et de leurs efforts n'ont toujours pas été égalées. Mais les futurs historiens jugeront les institutions sur leur aptitude à répondre aux défis présents et à ceux que nous devons affronter dans l'avenir. En tant que dirigeants mondiaux, nous recherchons la sécurité et ce qui nous est familier dans les règles du jeu qui ont dominé le XX^e siècle. Mais dans le monde d'aujourd'hui en constante évolution, la caractéristique dominante de notre époque est une incertitude extrême. Il est facile d'illustrer cette incertitude en examinant les menaces auxquelles nous sommes confrontés – nos économies, notre sécurité et nos valeurs. Un consensus se fait jour sur le fait que les économies avancées ne sont pas encore parvenues à des modèles de croissance appropriés pour surmonter le chômage élevé, la baisse des revenus et la répartition inégale des richesses. La menace d'une crise économique, par conséquent, pèse toujours sur nous.

Seize ans après la tragédie du 11 septembre 2001, la menace de violence de la part d'acteurs non étatiques a pris la forme d'une cinquième vague de violence politique. Mue par les réseaux terroristes transnationaux, les organisations criminelles, la cybercriminalité et le parrainage par l'État de la terreur, cette cinquième vague promet d'être une menace décennale pour la sécurité internationale plutôt qu'un phénomène passager. Au XX^e siècle, le monde s'est uni pour faire obstacle à la propagation du fascisme afin de préserver les libertés démocratiques. Aujourd'hui, ces mêmes libertés sont menacées par le terrorisme international. Le terrorisme n'est pas seulement une attaque contre la vie humaine et les libertés fondamentales, c'est aussi une attaque contre le pacte de la citoyenneté, une attaque contre les

relations de l'État-nation avec son peuple, qui rend les sociétés démocratiques uniques, justes et libres. Nous devons affronter la menace du terrorisme de façon unie et y répondre par une solution à long terme qui corresponde au programme à long terme des terroristes eux-mêmes.

Enfin, malgré l'inscription des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans les constitutions de la plupart des pays du monde, les crimes contre l'humanité se poursuivent avec une régularité effrayante. Le nettoyage ethnique des Rohingya est particulièrement choquant. Le silence prolongé d'Aung San Suu Kyi a été tragique. Nous espérons en effet qu'une icône des droits de l'homme choisirait le principe sur le pouvoir. Je me réjouis de la chance pour l'Afghanistan de siéger au Conseil des droits de l'homme et de pouvoir ainsi jouer un rôle plus central dans les discussions sur ces questions importantes. Notre peuple continue d'être victime de crimes contre l'humanité – le plus récent ayant été le massacre de civils dans le village de Mirza Ulang et les attaques perpétrées contre des mosquées à Kaboul, Hérat et ailleurs – aussi voulons-nous ajouter notre voix à l'appui des droits de l'homme.

Surmonter les changements destructeurs et perturbateurs du XXI^e siècle nécessite une action collective et coordonnée aux niveaux mondial, régional, national, local et individuel. La nécessité du moment, c'est de parvenir à une ONU efficace, efficiente et respectée. Nous devons mettre à l'épreuve nos institutions du XX^e siècle. Je tiens par conséquent à féliciter S. E. M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. Je tiens à saluer les efforts accomplis par S. E. M. Peter Thomson durant la session précédente, et je félicite S. E. le Secrétaire général, M. Guterres, pour avoir lancé sa réforme de l'ONU.

Si l'ONU n'existait pas, il nous faudrait l'inventer pour répondre aux exigences de notre temps. Dans le climat d'incertitude que nous connaissons aujourd'hui, le respect des promesses figurant dans la Déclaration universelle des droits de l'homme nécessite un réexamen des fonctions de base, une réorganisation des processus opérationnels, le renouveau de la culture et de la valeur organisationnelle, et la réforme des systèmes de responsabilité. Pour que l'ONU soit plus pertinente pour des pays comme le mien, elle doit être unie dans l'action. Mais cet objectif n'a pas encore été atteint. Le modèle hérité des institutions des Nations Unies en tant qu'instruments d'assistance technique et de

renforcement des capacités devrait être mis à l'épreuve, en comparant notamment l'optimisation des ressources et la durabilité des résultats à celles des gouvernements, du secteur privé et des modes de distribution non gouvernementaux. La responsabilité mutuelle est un mécanisme éprouvé de consolidation et d'élargissement des partenariats et de renforcement de la confiance.

C'est un honneur pour moi de m'exprimer devant l'Assemblée générale pour représenter le peuple afghan et parler en son nom. Nous avons combattu avec dignité l'adversité, la privation et la sécheresse, repoussé avec courage l'invasion et défendu notre patrie avec une ferveur patriotique. En tant qu'État de première ligne dans la lutte mondiale contre le terrorisme et à l'avant-poste dans la défense des libertés démocratiques, nos populations et nos forces de sécurité accomplissent quotidiennement des actes héroïques. Nous aussi, en tant que nation, État et peuple, nous nous réinventons pour relever les défis du XXI^e siècle.

Après l'annonce récente par le Président Trump de sa stratégie de lutte contre la terreur et de stabilisation de l'Asie du Sud, le partenariat durable de l'Afghanistan avec les États-Unis et la communauté internationale a été renouvelé et redirigé. Nous nous félicitons de cette stratégie, qui nous place désormais sur la voie de la sécurité. Pendant des années le peuple afghan s'est tourné vers les États-Unis afin qu'ils adoptent cette stratégie. Nous rendons hommage à tous les hommes et femmes des nations alliées qui ont servi à nos côtés, en particulier à ceux qui ont payé de leur vie.

Cette stratégie renforce tous les instruments du pouvoir américain, en envoyant un message selon lequel les Taliban et leurs partisans ne peuvent pas gagner militairement. Ce n'est que par un règlement politique que nous pourrions parvenir à une paix durable, et j'appelle tous les Taliban à participer au dialogue entre Afghans.

L'occasion nous est ainsi donnée d'entamer un dialogue avec nos voisins sur la manière dont nous pouvons travailler ensemble pour éliminer le terrorisme et endiguer l'extrémisme. Je demande au Pakistan de s'engager avec nous dans le cadre d'un dialogue global d'État à État sur la paix, la sécurité et la coopération régionale menant à la prospérité.

Le Gouvernement afghan a démontré son attachement à la paix par le biais de ses propres processus internes, comme en atteste l'accord de paix conclu avec le Hezb-i-Islami. Aujourd'hui, nous appelons tous nos

voisins, proches et lointains, à nous rejoindre dans le processus de Kaboul dans le cadre de notre vaste mission de paix et de stabilité régionale. Cependant, à mesure que nous progressons, nous souhaitons un changement d'approche de la part de nos partenaires internationaux. Pendant trop longtemps, le conflit en Afghanistan a été considéré à travers le prisme d'une guerre civile. Cependant, la guerre ne se déroule pas à l'intérieur de notre pays, mais sur notre sol.

Aujourd'hui plus de 20 groupes terroristes internationaux imposent leur présence sur le sol afghan. L'avenir de l'Afghanistan est important parce que nous sommes en première ligne des efforts mondiaux visant à éliminer la menace terroriste. Nos courageux soldats se battent et meurent chaque jour pour défendre la cause et la souveraineté de la nation afghane. Bien que nous soyons en première ligne, la menace ne connaît pas de frontières.

Pour les groupes terroristes présents dans la région, des attaques à Kaboul, Bruxelles, Paris, Barcelone, Londres ou ailleurs sont des victoires équivalentes. La nouvelle stratégie du Président Trump prévoit de déloger et de priver de leur sanctuaire les terroristes, dont les desseins ne connaissent pas de frontières. Cependant, un engagement solide et durable de nos partenaires internationaux ne suffira pas à garantir notre succès collectif en Afghanistan. Les racines du succès se trouvent en effet en nous, les Afghans.

Aujourd'hui, près de trois ans après la mise en œuvre de notre décennie de transformation, nous sommes parvenus à faire de l'Afghanistan une plateforme de stabilité. Les bases ont été posées. Nous avons élaboré une feuille de route pour le lancement des réformes que nous appliquons de manière rigoureuse : nous poursuivons les corrompus, en mettant un terme à la corruption dans le secteur de la sécurité, en remplaçant les systèmes de mécénat par des systèmes fondés sur le mérite et en assurant la transparence des processus financiers.

Nous nous adressons également à ceux qui étaient auparavant exclus de la société – les jeunes, les pauvres et les femmes. Ils sont les moteurs de la résilience de nos pays. La génération qui a grandi dans les années 90, qui constitue la majorité de notre population, se voit désormais confier l'entière gouvernance du pays. Un changement de génération est en train de s'opérer avec l'arrivée au pouvoir de ses jeunes à tous les niveaux. Cette génération sera celle qui reformera le

Gouvernement afin qu'il soit axé sur les citoyens et les services.

Avec des difficultés inimaginables, les femmes sont parvenues à préserver le tissu de nos communautés et de nos sociétés, même lorsqu'elles se décomposaient. Pourtant, les femmes ont été reléguées aux bas-fonds de la société. Cette situation était inacceptable, et notre nation en a souffert. Aujourd'hui, il y a plus de femmes afghanes au Gouvernement, de femmes sur le marché du travail et de femmes actives dans la société civile que jamais auparavant dans l'histoire afghane, mais il reste encore beaucoup à faire. Aux commandes, nous avons six femmes ambassadrices et quatre femmes membres du Cabinet. Autrement dit, l'autonomisation des femmes est déterminante pour notre avenir.

Les pauvres, ainsi que les femmes et les jeunes, constituent les majorités numériques en Afghanistan dans toutes les sphères ethniques, linguistiques, sexuelles et religieuses. Environ 40 % des Afghans vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. Les recherches montrent que la pauvreté se perpétue parce qu'elle freine le développement physiologique du cerveau de l'enfant. Nous devons autonomiser les pauvres. Pendant trop longtemps, ils ont été la majorité silencieuse dans notre pays.

Nous recréons les liens de la société afin de changer la culture de notre État. Non seulement nous renforçons nos liens sur le plan interne, mais aussi à l'échelle régionale. En ce qui concerne nos voisins en Asie du Sud et en Asie centrale, nous renforçons simultanément la connectivité aux niveaux national, régional et mondial. L'Afghanistan va de nouveau devenir un carrefour polyvalent au XXI^e siècle dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'eau et de l'extraction minière, et ce pour le bien de la prospérité et de la sécurité économique de la région.

Nous récoltons déjà les fruits de notre travail. Les lignes de transmission pour le projet de production électrique en Asie centrale et en Asie du Sud sont en construction. La liaison ferroviaire turkmène a atteint notre frontière. Le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde est en construction. En tant qu'élément central de notre plan d'avancement économique, nous continuons à rechercher avec nos partenaires régionaux des voies de collaboration. Nous pouvons voir maintenant, au milieu des incertitudes, des défis et des menaces inouïs du XXI^e siècle, comment l'Afghanistan est devenu une énigme pour les approches du XX^e siècle

dans lesquelles l'ordre mondial tend à continuer de fonctionner.

La menace du terrorisme international sur notre sol domine depuis trop longtemps l'histoire de notre pays et le destin de notre peuple, mais nous disposons de capacités considérables qui font de nous des agents régionaux de la paix, un carrefour pour la prospérité économique et un phare pour les valeurs démocratiques. Le lieu de naissance de Rumi résonne encore de messages d'amour, de paix et d'espoir. L'Afghanistan redeviendra en Asie un carrefour de dialogue entre les civilisations et un modèle d'harmonie et de culture de la tolérance et de l'engagement. Je suis convaincu que nos plans et programmes pour parvenir à l'autosuffisance et engager des réformes, avec l'appui de nos partenaires internationaux, traceront la voie vers la réalisation de notre plein potentiel.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Afghanistan de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Gambie.

M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Barrow (*parle en anglais*) : Tout en adressant à tous les membres de l'Assemblée générale les chaleureuses salutations de la nouvelle Gambie, nous remercions le Dieu Tout-Puissant pour avoir rendu possible cette grande réunion de leaders mondiaux une fois encore cette année. Qu'il me soit permis de féliciter officiellement le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général de notre Organisation

pour leur leadership et leur attachement aux valeurs des Nations Unies.

Après plus de 70 ans d'existence, l'Organisation des Nations Unies demeure sans aucun doute la principale instance internationale pour la recherche de solutions aux défis mondiaux, des défis que nous ne connaissons que trop bien en Gambie. Aujourd'hui, alors que je m'exprime pour la première fois devant ce grand forum de dirigeants mondiaux, j'aimerais saisir cette occasion pour réaffirmer le ferme attachement de la Gambie à la Charte des Nations Unies. Mon Gouvernement apprécie à sa juste valeur le rôle central joué par l'ONU dans la poursuite de la diplomatie préventive pour éviter les crises dans le monde entier.

La récente crise politique qu'a connue mon pays a créé un renouveau démocratique, et l'expérience nous a appris des leçons utiles que les Gambiens n'oublieront pas de sitôt. Nous avons appris que le pouvoir, l'unité nationale, l'intervention régionale décisive ainsi que l'appui sans partage et clair de la communauté internationale pouvaient déboucher sur des résultats positifs. Tout aussi importante a été l'action internationale coordonnée, inspirée par nos valeurs communes de solidarité, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de primauté du droit, qui a été essentielle pour envoyer le bon message à l'ancien Président afin qu'il respecte la volonté du peuple et parte sans effusion de sang.

Pendant ces moments difficiles, nous savions que nous avions des amis – ceux qui nous sont venus en aide et qui continuent de croire en nous. Nous souhaitons donc saisir cette occasion particulière pour remercier les dirigeants de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui ont agi rapidement et avec efficacité pour ramener la paix en Gambie. Nous remercions également tous nos amis dans la région et dans le monde qui ont été à nos côtés en ces temps difficiles. Grâce à leurs efforts, la Gambie se trouve désormais sur la voie de la paix et de la bonne gouvernance, prête à jouer le rôle qui est le sien parmi les défenseurs des droits de l'homme et de la démocratie. Les Gambiens ont fait le choix irréversible de clore un chapitre sombre de notre histoire et, aujourd'hui, notre programme national est celui de la réforme et de la transformation.

Comme toute démocratie restaurée, nous sommes confrontés à des défis immenses s'agissant du renouveau de notre économie et de la mise en œuvre d'une réforme d'ensemble de nos lois et de nos institutions

administratives et judiciaires. La modernisation du secteur de la sécurité et la consolidation de l'État de droit et des droits de l'homme font partie de notre programme de réforme. Ce n'est qu'en dépassant ces défis que nous pourrions consolider nos acquis démocratiques, et mon Gouvernement est déterminé à offrir une nouvelle Gambie dont nos enfants seront fiers. En effet, les jeunes ont été en première ligne de notre transition démocratique. C'est pourquoi mon Gouvernement fera de la lutte contre le chômage des jeunes une priorité absolue et offrira sans aucun doute d'innombrables possibilités aux jeunes.

Nous saluons également le rôle crucial joué par les Gambiens de la diaspora qui contribuent à la transformation de notre patrie. J'aimerais saisir cette occasion pour remercier sincèrement nos partenaires et amis du développement pour l'appui financier et politique précieux qu'ils apportent au Gouvernement afin de lui permettre de relever les défis liés à la création d'emplois et à la migration irrégulière des jeunes. Mon Gouvernement est résolu à utiliser de manière judicieuse ces ressources aux fins d'un développement socioéconomique durable.

Nous sommes peut-être un petit pays, mais nos besoins sont immenses. À titre de mesure prioritaire, nous avons élaboré un plan de développement national conforme au programme porteur de transformation de la nouvelle Gambie. Ce modèle de développement est conçu pour ramener le pays sur la voie de la croissance économique et de la prospérité après deux décennies de mauvaise gestion, de corruption et de violations des droits de l'homme. Ce nouveau plan repose sur des politiques macroéconomiques et budgétaires solides qui conduiront à la stabilité et à la croissance économique à moyen et à long terme. Il intègre également les objectifs de développement durable et les autres engagements figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

L'Accord de Paris est de la plus haute importance pour la Gambie, car les changements climatiques revêtent une signification particulière pour notre pays. Lorsque la productivité des terres diminue et que la pénurie d'eau s'aggrave, les jeunes des zones rurales doivent souvent quitter leur foyer pour alléger le fardeau de la famille et trouver de nouvelles sources de revenus. Cela explique pourquoi de nombreux jeunes Gambiens ont été contraints de faire un long et dangereux voyage vers l'Europe. Ce voyage est tellement risqué que

beaucoup périssent en mer et n'atteignent jamais leur destination finale. Beaucoup d'autres disparaissent dans les centres de détention de l'immigration ou dans les sables du désert saharien. Ceux qui parviennent à leur destination sont souvent rejetés en tant que migrants économiques et renvoyés chez eux. Ce sentiment de désespoir et de frustration offre un terrain fertile aux trafiquants et aux groupes extrémistes qui recrutent des jeunes innocents et les font basculer dans la criminalité.

Les jeunes ne méritent pas un tel sort; ils méritent d'avoir un avenir sûr et prospère, chez eux. Créer de nouvelles opportunités d'emploi qui offrent aux jeunes des revenus durables et leur permettent de se reconnecter à un environnement revitalisé, sain et productif, c'est investir dans l'avenir de la nation. C'est une priorité absolue dans notre plan de développement national.

Au cours de la dernière décennie, nous avons perdu beaucoup de nos amis et partenaires de développement en raison de mauvais choix politiques, mais depuis la restauration de la démocratie et de la bonne gouvernance, bon nombre de nos partenaires de longue date reviennent travailler avec nous. Nous sommes en train de rejoindre le Commonwealth et la Cour pénale internationale. Nous sommes également résolus à faire partie du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Nous prévoyons la tenue d'une conférence des donateurs pour mobiliser des ressources pour le développement à long terme du pays. L'appui constant, la solidarité et le partenariat de la communauté internationale seront indispensables au succès de cette conférence.

La Gambie n'a pas connu de conflits armés, mais la crise politique que nous avons traversée est le résultat de décennies de mauvaise gouvernance, de faiblesse des institutions de l'État, de règne de la peur et d'intolérance croissante. Nous étions au bord de la violence politique et du conflit armé. Nous exprimons donc notre profonde gratitude au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, à la Commission de consolidation de la paix et au Bureau d'appui à la consolidation de la paix pour l'appui crucial qu'ils ont apporté à mon pays.

La poursuite de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde sera toujours un objectif majeur de la politique étrangère de la Gambie. Nous continuerons d'entretenir des relations de bon voisinage et de coopération avec la République sœur du Sénégal, et les pays de la CEDEAO resteront des partenaires stratégiques.

L'Afrique de l'Ouest est en marche vers la consolidation de ses gains démocratiques, mais en tant que région, nous sommes confrontés à de sérieuses menaces pour notre paix et notre sécurité. Le terrorisme, l'extrémisme, l'intolérance religieuse, la criminalité organisée et le trafic de drogue entravent gravement nos efforts de développement. Les attaques récemment perpétrées au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sahel en général soulignent l'urgence d'une plus grande coopération aux niveaux régional et international pour relever ces défis. L'indifférence, les injustices et les outrages qui sévissent dans certaines parties reculées du monde constituent des menaces réelles pour la paix, la prospérité et la démocratie à l'échelle mondiale. Nous devons prendre des mesures plus importantes et plus audacieuses pour réduire l'écart entre le Nord et le Sud, car le monde est trop déséquilibré.

Nous sommes profondément préoccupés par le fait que le conflit israélo-palestinien demeure encore sans solution. Mon Gouvernement souscrit fermement à l'idée d'une solution à deux États pour que ces deux peuples vivent côte à côte dans la paix et l'harmonie. Nous appelons donc le Secrétaire général à défendre avec vigueur cette idée dans l'intérêt d'une paix durable.

Un appui constant dans les domaines de la justice transitionnelle et de la réforme du secteur de la sécurité contribuera certainement pour beaucoup à l'instauration durable de la paix, de la justice et de la démocratie en Gambie.

Ce ne sont ni les idées ni les ressources qui manquent pour résoudre les principaux problèmes que rencontre l'humanité. Seule la volonté politique a toujours fait défaut, et si des ressources adéquates ne sont pas consacrées au développement, son rythme sera lent et son incidence faible. C'est pourquoi j'appelle le secteur privé à faire preuve de philanthropie en se montrant généreux à l'égard des régions les plus reculées, marginalisées et déshéritées du monde. Fournir de l'eau potable, des routes, de l'énergie, des soins de santé et l'éducation est essentiel pour restaurer la dignité humaine.

Dans le cadre de notre politique étrangère, et conformément à notre amitié historique, nous reconnaissons pleinement la politique d'une seule Chine. La République populaire de Chine est le seul représentant du peuple chinois et un véritable ami de la Gambie. Nos deux pays continuent de renforcer la coopération sur la base d'une approche mutuellement avantageuse, fondée sur la confiance et le respect

mutuels dans le cadre du Forum pour la coopération sino-africaine.

Une organisation comme les Nations Unies, en vertu de ses fonctions, exigera toujours un certain niveau de réforme de ses systèmes de gestion. Le caractère intergouvernemental des mandats confiés au Secrétariat suppose l'existence d'une confiance et d'une responsabilité entre les États Membres et le Secrétariat. Au moment où l'ONU s'engage dans une réforme, nous sommes prêts à apporter notre plein appui à cette entreprise dans l'intérêt d'un organisme mondial efficace et plus pertinent.

Enfin, et surtout, il demeure une question de longue date et toujours en suspens, celle de la réforme du Conseil de sécurité. Comme l'a déclaré l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan, aucune réforme des Nations Unies ne serait complète sans une réforme du Conseil de sécurité. Cela reste vrai aujourd'hui. L'Afrique ne renoncera pas à son souhait légitime et historique d'une véritable représentation au sein du Conseil, et la Gambie appuie pleinement la demande formulée par l'Union africaine en vue d'une réforme tant attendue du Conseil de sécurité.

Je voudrais achever mon propos sur une note d'optimisme en réaffirmant ma confiance dans notre capacité collective à sauver l'humanité du fléau de la pauvreté, instaurer un ordre mondial fondé sur la paix, fermement encadré par la justice, et à faire preuve d'amour, d'empathie et de tolérance les uns à l'égard des autres. Conformément à notre hymne national, nous promettons notre fidélité à ces valeurs qui ont toujours été les nôtres. J'adresse les meilleurs vœux du peuple de la Gambie – la côte souriante de l'Afrique.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Gambie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie.

M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales Ayma (parle en espagnol) : Au nom du peuple bolivien, je tiens à témoigner notre entière solidarité avec le peuple mexicain. Inquiets par le tremblement de terre qui s'est produit cet après-midi, nous exprimons notre appui et notre fraternité au Mexique face aux problèmes qu'il rencontre.

Les dirigeants du monde sont à nouveau rassemblés ici, dans la salle historique de l'Assemblée générale. Nous nous réunissons, une fois encore, pour donner notre position sur les principaux défis auxquels est confrontée notre famille – la famille humaine. L'Organisation des Nations Unies, comme il est dit dans la Charte, a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie pour tous les peuples. Malheureusement, nombre de ces promesses n'ont pas été tenues, et 70 ans après, nous constatons que dans bien des cas, loin d'avoir progressé dans la réalisation de ces objectifs, nous avons reculé.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, du fait des pratiques abusives de l'impérialisme, d'un marché de la consommation effréné qui soutient le capitalisme et d'aventures colonialistes sans fin, le monde est le théâtre d'une multitude de crises qui, loin de se régler, ne font qu'empirer. Des millions de personnes continuent de subir la guerre et les conflits violents. Les agressions extérieures en Iraq ont fait à ce jour plus d'un million de morts. En Syrie, près d'un demi-million de personnes ont perdu la vie. En Libye, des dizaines de milliers de personnes ont trouvé la mort. Au Yémen, la crise humanitaire revêt une dimension inquiétante.

L'Histoire a montré que, pour s'approprier des ressources naturelles et exercer un contrôle géopolitique sur le monde, des bases militaires ont été déployées, des invasions ont été organisées et des gouvernements ont été renversés de manière à créer le chaos et à tirer profit de la situation. Nombre de ces invasions ont favorisé l'émergence de groupes terroristes et déclenché de violents affrontements et des attaques contre des

populations civiles, faisant davantage encore de victimes innocentes. La Bolivie condamne le terrorisme et appelle à lutter contre ce fléau et à s'attaquer aux causes structurelles de son émergence.

La crise climatique est venue s'ajouter à cette situation tragique. Cette année a été la plus chaude dans l'histoire de la planète. Les ouragans, les tremblements de terre, les inondations, les sécheresses, la pollution de l'air et des océans et l'extinction des espèces qui en découle sont les résultats du modèle capitaliste, des niveaux de consommation et de l'industrialisation excessive. Dans cette situation, les pays du Sud, qui sont les moins pollueurs, sont ceux qui souffrent le plus. Il est impératif que tous les pays se joignent à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et conjuguent leurs efforts pour relever les défis immenses liés au sauvetage de la planète.

Il est injustifiable et inadmissible que les États-Unis aient décidé de tourner le dos à l'Accord de Paris. En tant qu'un des principaux pays pollueurs dans le monde, leur Gouvernement, en refusant de participer à l'effort mondial, est devenu une menace pour la Terre nourricière. Il faut une volonté politique claire. Nous ne pouvons pas attendre des forces du marché qu'elles convainquent les dirigeants du monde capitaliste d'agir. Nous exprimons notre solidarité à nos frères et sœurs des Caraïbes qui subissent les conséquences du passage d'ouragans. Ensemble, en tant que famille unie, nous partagerons avec eux ce que nous possédons, même si cela est insuffisant.

Nos rivières, nos océans, nos forêts et la science ont fourni des preuves irréfutables et nous appellent à agir. L'eau est le sang de la Terre nourricière, qui donne vie aux rivières, aux lacs, aux mers et aux océans, qui sont à leur tour une source de vie et créent un équilibre. Ce sont des biens universels qui couvrent les trois quarts de notre maison. Ils baignent tous les rivages des continents et des îles de la terre. Ils le font naturellement, quelles que soient les frontières politiques ou les nationalités. Ils doivent être respectés, soignés, partagés et préservés pour les générations futures.

La Bolivie a contribué à la reconnaissance de l'eau en tant que droit de l'homme. Elle est indispensable à la survie de l'humanité. En conséquence, notre Constitution interdit aussi qu'elle soit utilisée à des fins de profit ou commerciales. L'utilisation de l'eau doit offrir la possibilité de favoriser la coopération, les échanges et l'harmonie entre les peuples, elle ne doit pas être la cause de conflits sur son origine, son appropriation et

son usage. C'est dans l'esprit de sauvegarder les droits de l'homme et les droits souverains liés à nos ressources naturelles et de parvenir à des accords de bon voisinage que la Bolivie espère régler le différend relatif au fleuve Silala, qui a été porté devant la Cour internationale de Justice. L'eau ne doit pas être la cause de conflits internes ou internationaux. Elle doit rassembler et unir tous les États, nations, communautés, peuples, mouvements sociaux et individus. Pour la Bolivie, qui est au cœur hydrographique de l'Amérique du Sud, cette notion revêt beaucoup d'importance. Là où l'eau coule, la paix doit régner.

Non seulement la température du monde augmente chaque année, mais les injustices et les inégalités empirent à chaque année qui passe. Le fossé entre ceux qui ont le plus – qui ont tout – et ceux qui n'ont presque rien se creuse de jour en jour. Selon le dernier rapport d'Oxfam, huit personnes possèdent la même quantité de richesse que 3,6 milliards d'individus, la moitié de la population de la planète.

Les inégalités sont immorales. Si 800 millions d'individus souffrent de la faim, ce n'est pas parce que la nourriture fait défaut. Si des millions d'enfants meurent d'infections, ce n'est pas parce que les médicaments font défaut. Si 1,1 milliard d'individus n'ont pas l'électricité, ce n'est pas parce que l'énergie fait défaut dans le monde. Si l'analphabétisme existe, ce n'est pas parce que les livres font défaut. S'il y a des pauvres dans le monde, ce n'est pas parce que les ressources font défaut.

En raison de la guerre, du terrorisme et d'autres conflits, nous vivons la pire crise humanitaire depuis la création de l'ONU. Plus de 128 millions d'individus requièrent une assistance humanitaire dans 33 pays. Plus de 65 millions d'individus ont été déplacés de force. Plus de 22 millions d'entre eux sont des réfugiés, soit le nombre le plus élevé dans l'histoire humaine. Plus de 10 millions d'individus sont apatrides.

Cette situation appelle notre attention. La Bolivie condamne la construction de murs et les lois qui visent à criminaliser la migration. C'est pourquoi nous proposons la création d'une citoyenneté universelle. La crise sociale et migratoire a pour origine l'ordre mondial dominant qui, dans sa soif illimitée de profit et d'appropriation des biens, engendre de la violence, favorise les inégalités et détruit la Terre nourricière. Les migrants ne peuvent pas être tenus pour responsables des crises économiques et financières ou de l'insécurité. Nous ne devons pas permettre qu'ils soient considérés comme des criminels. Aucun migrant n'est illégal.

Certains gouvernements, loin de régler les causes structurelles de ce phénomène, comme la guerre, les incidences des changements climatiques ou des asymétries économiques entre les États, annoncent des restrictions plus importantes dans leur politique migratoire, des expulsions massives et la construction de murs. Les murs vont à l'encontre de l'histoire de l'humanité. Les murs entravent la science et le savoir. Les murs emprisonnent nos esprits, attisent la haine de la différence et étouffent la liberté.

En juin dernier, à Tiquipaya, en Bolivie, des représentants de mouvements sociaux venant de 45 pays dans le monde se sont réunis à l'occasion de la Conférence des peuples du monde, pour défendre l'idée d'un monde sans murs et d'une citoyenneté universelle. Lors de cette conférence, nous avons formulé des propositions alternatives, à vocation humaniste, en vue d'accueillir, protéger, promouvoir et intégrer les migrants. En août dernier, le pape François a consacré un ouvrage pastoral à ces quatre verbes.

Nous lançons un appel aux gouvernements du monde pour qu'ensemble ils s'attaquent aux réseaux criminels qui se livrent au trafic des êtres humains en déclarant que le commerce et le trafic des êtres humains constituent un crime contre l'humanité et en envisageant la création d'un médiateur mondial en tant qu'autorité à compétence juridique universelle chargée de garantir le respect des droits de l'homme. Une fois encore, j'appelle à l'élaboration d'un pacte mondial qui nous permettrait de progresser vers la citoyenneté universelle que nous appelons de nos vœux, parce qu'il n'existe ni catégories ni différences entre les ressortissants d'un pays et les étrangers. Nous sommes tous des êtres humains et les enfants de la Terre nourricière.

Les États-Unis d'Amérique doivent mettre fin de manière unilatérale et inconditionnelle à l'embargo injuste qui, depuis près de 60 ans, cause tant de souffrances au peuple cubain. Une telle politique est injuste et vouée à l'échec, et elle doit être abandonnée. Les mesures récentes annoncées par le Président Trump renforcent l'embargo financier et commercial à l'encontre de Cuba et annulent les progrès accomplis entre les deux nations. Les États-Unis doivent non seulement lever cet embargo criminel, mais aussi indemniser Cuba pour les dommages causés sur le plan économique et rétablir la souveraineté de Cuba sur Guantánamo. Je rends un hommage appuyé à la mémoire du Commandant Fidel et à celle du Commandant Che Guevara qui, de cette

même tribune, nous ont averti qu'il ne fallait pas faire confiance à l'impérialisme.

Nous saluons le processus de paix engagé en Colombie, notamment la consolidation du cessez-le-feu, le désarmement et l'intégration des Forces armées révolutionnaires de Colombie dans la vie politique. Les révolutions se font par la voie des urnes et du consensus, et non par les balles. L'Amérique latine et les Caraïbes s'unissent pour former une région de paix.

La Bolivie condamne sans ambiguïté les sanctions unilatérales et les menaces d'invasion brandies par le Gouvernement des États-Unis à l'encontre de la République bolivarienne du Venezuela. Nous région n'est l'arrière-cour de personne. De même, nous condamnons le comportement du Secrétaire général de l'Organisation des États américains, Luis Almagro, qui défend des intérêts contraires à ceux de l'Amérique latine. Nous exprimons notre soutien et notre solidarité au Président Nicolás Maduro ainsi qu'au peuple vénézuélien. Nous accueillons favorablement et appuyons le dialogue démocratique en cours.

Pour la Bolivie, la cause palestinienne ne doit faire l'objet d'aucune contestation. Nous condamnons l'occupation criminelle du territoire palestinien par Israël. Nous condamnons la construction de colonies de peuplement, et nous condamnons l'agression militaire menée contre le peuple palestinien. Nous exigeons la mise en œuvre d'une solution à deux États et la création d'un État palestinien à l'intérieur des frontières d'avant 1967 et ayant Jérusalem pour capitale.

Nous condamnons les interventions militaires unilatérales et illégales des États-Unis qui ont déployé des troupes en République arabe syrienne. Nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général, la Russie, l'Iran, la Turquie et le Kazakhstan pour parvenir à un cessez-le-feu et faire avancer le processus de paix. Nous sommes convaincus que sans interventionnisme, cette guerre n'aurait jamais eu lieu.

La Bolivie condamne la fabrication, la mise au point et l'utilisation de toutes les armes nucléaires ou chimiques, qui représentent une menace sérieuse pour la paix, la sécurité et la vie humaine. Nous exigeons que l'on renonce à toute intervention militaire pour résoudre la situation dans la péninsule coréenne, et que les négociations reprennent dans les meilleurs délais afin de régler ce conflit de manière pacifique. Il est clair que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique

constitue la principale menace qui pèse sur notre Terre nourricière, le multilatéralisme, la paix et la liberté.

Il est de mon devoir de décrire la situation économique et sociale de mon pays. La Bolivie s'est dotée d'un modèle économique qui lui a permis de faire face avec succès à la crise mondiale du système capitaliste. La Bolivie est au premier rang en matière de croissance économique dans notre région. Nous avons recouvré notre patrie. La Bolivie s'est débarrassée de l'analphabétisme, des bases militaires nord-américaines, de la *Drug Enforcement Administration* et de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Elle s'est libérée des contraintes imposées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Au cours de la dernière décennie, nous avons réduit l'extrême pauvreté de 38,2 % à 6,8 %, et nous l'éliminerons d'ici à 2025. Nous avons réduit les inégalités. En 2005, 10 % des plus riches possédaient 128 fois plus de richesse que les 10 % les plus pauvres. Aujourd'hui, ces 10 % les plus riches possèdent 46 fois plus de richesse que les 10 % les plus pauvres. La Bolivie se place au deuxième rang mondial des pays ayant le plus de femmes siégeant au Parlement. Nous sommes attachés au multilatéralisme, aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et au règlement pacifique et négocié des conflits.

En 2003, la Bolivie s'est rendue à la Cour internationale de Justice de La Haye, en vue de parvenir à une solution pacifique du différend non résolu qui nous oppose depuis un siècle à la République du Chili, l'objectif étant de pouvoir exercer notre droit à un accès souverain à l'océan Pacifique. Nous recherchons une solution qui satisfasse à la fois le passé historique et législatif et l'entente future entre des peuples voisins et frères, grâce à une négociation efficace menée de bonne foi.

Nous sommes confiants dans la décision de la Cour et dans le processus de dialogue et de négociation qui, à la différence des invasions que nous avons connues dans le passé, nous permettront de surmonter nos divergences, de promouvoir notre complémentarité, de bénéficier d'un accès libre et souverain à l'océan Pacifique et d'exploiter de manière appropriée nos ressources naturelles. Nous nous félicitons de la solidarité que nous ont témoignée de nombreux États, peuples et dirigeants qui ont exprimé leur soutien à notre cause maritime. Je saisis cette occasion pour demander à tous les participants à l'Assemblée de nous accompagner dans notre quête pacifique de justice. Il

s'agit d'un défi de taille pour la fraternité de nos peuples envers les générations futures.

Nos problèmes ne cessent de s'aggraver au fil des ans. On continue de construire des murs, la guerre continue de détruire des villes et le réchauffement climatique continue de faire peser sur nous une menace croissante. Si nous voulons vraiment résoudre ces problèmes, si nous voulons vraiment servir les intérêts de nos peuples, il est essentiel que les services de base soient reconnus en tant que droits de l'homme, que les droits de la Terre nourricière soient reconnus et respectés, et que nous menions une lutte contre le capitalisme, le colonialisme et l'impérialisme. Ce n'est qu'en remportant cette lutte que nous pourrions mettre en place un ordre mondial authentique, basé sur la solidarité, l'égalité, la justice sociale et le respect des droits des peuples à la paix et au développement, pour qu'ils puissent mener une vie décente.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Hernández Alvarado (*parle en espagnol*) : Je transmets à l'Assemblée générale les salutations chaleureuses du noble peuple hondurien.

Aujourd'hui, nous, les Honduriens, voudrions exprimer notre solidarité avec nos frères et sœurs mexicains à la suite de la récente tragédie qu'ils ont connue, et je réitère notre engagement à les

soutenir comme nous le faisons déjà, en dépit de nos moyens limités.

Il y a presque trois ans, j'ai pris la parole devant l'Assemblée pour la première fois (voir A/69/PV.7). Trois ans plus tard, je voudrais jeter un coup d'œil rétrospectif sur la manière dont le Honduras a fait face aux principaux défis auxquels nous étions confrontés. Aujourd'hui, je veux faire part à l'Assemblée et au monde entier de ce que nous faisons pour construire le nouveau Honduras.

Il y a quatre ans, en raison de la criminalité transnationale organisée, la violence au Honduras se trouvait à un niveau particulièrement élevé, qu'on n'observe que dans très peu de pays du monde. À la fin de 2013, au Honduras, il y avait 75 homicides pour 100 000 habitants; et près de 90 homicides pour 100 000 habitants deux ans avant 2013. Cependant, depuis 2013, ce taux de 75 homicides pour 100 000 habitants a été réduit de près de 30 points de pourcentage.

Le Honduras a gagné 17 places s'agissant de sa gestion, dans le classement établi par l'Institute for Economics and Peace dans son dernier rapport, sur la base du *Global Peace Index*. Nous avons également réussi à réduire notre déficit budgétaire, qui est passé de 8 % à 3 % de notre produit intérieur brut. Nous avons assaini l'économie hondurienne, qui connaîtra un taux de croissance de 4,1 % cette année. Nos exportations ont augmenté, les investissements sont à la hausse, et nos réserves internationales peuvent couvrir près de six mois d'importations. La monnaie nationale a été revalorisée et le taux d'inflation est très modéré. Les sociétés de notation de risque ont revu à la hausse la cote de crédit du Honduras, et aujourd'hui, nous avons la meilleure cote de toute notre histoire.

Cette année, avec notre voisin, le Guatemala, nous avons lancé la première union douanière dans les Amériques. Le Honduras et le Guatemala ont aujourd'hui une zone commune de libre circulation des biens, des services et des personnes. Par ailleurs, nous sommes en train de négocier avec nos frères d'El Salvador et du Nicaragua pour qu'ils rejoignent cette union douanière, et nous espérons que le Costa Rica et le Panama feront de même à l'avenir, ce qui fera de cette zone la septième économie et le septième plus grand marché de l'Amérique latine.

En outre, El Salvador, le Nicaragua et le Honduras ont lancé le plan de développement du golfe de Fonseca,

avec l'appui de la Banque centraméricaine d'intégration économique. Cela nous permettra de créer un véritable pôle de développement économique, touristique et social dans la région du Pacifique. Il s'agira de la première zone économique spéciale dans cette région. Ce qui était autrefois une zone de conflit entre les trois pays deviendra un pôle de développement au profit de nos trois pays.

Je voudrais également informer l'Assemblée que le Honduras est sur le point de faire un grand pas en avant pour ce qui est d'attirer les investissements. Je parle de la création de zones d'emploi dans lesquelles les investissements nationaux et internationaux jouiront des garanties institutionnelles à quatre dimensions – juridique, économique, administrative et politique –, sur la base des bonnes pratiques auxquelles les entreprises et les travailleurs des pays riches sont habitués. Ainsi, sous le drapeau hondurien, la main-d'œuvre très productive de mon pays et de mon peuple se verra offrir les meilleures possibilités du monde. De plus, grâce à notre programme de développement économique – Honduras 2020 –, nous allons créer au moins 600 000 nouveaux emplois pour les Honduriens au cours des cinq prochaines années.

Ces quatre dernières années, nous avons investi environ 2 milliards de dollars dans les infrastructures pour faire du Honduras le grand centre logistique de l'Amérique centrale, avec des aéroports, des ports – tant sur l'Atlantique que sur le Pacifique –, des autoroutes, une autoroute interocéanique et un modèle douanier ultramoderne. Cela permettra de doter de la région d'Amérique centrale d'un système logistique de la plus haute qualité.

Nous faisons également des progrès en ce qui concerne la transparence et la lutte contre la corruption. Nous sommes le seul pays au monde à avoir signé un accord avec l'organisation Transparency International pour qu'elle nous accompagne dans cinq secteurs de l'administration publique. Nous avons fait des progrès considérables dans l'application des normes internationales en matière d'approvisionnement, ainsi que dans la construction et l'exécution des travaux d'infrastructure grâce à l'Initiative pour la transparence dans le secteur de la construction (CoST).

Nous sommes en train d'assainir notre police nationale et de créer une nouvelle institution policière. Nous renforçons notre ministère public. Nous mettons en place des tribunaux anti-corruption. Nous avons signé une convention avec l'Organisation des États

américains pour établir ce que nous avons appelé la Mission d'appui contre la corruption et l'impunité. Et nous avons réorganisé le système d'achat de médicaments du système national de santé.

Conformément à notre attachement aux objectifs de développement durable, en particulier l'objectif no 1, notre administration a mené un programme social des plus ambitieux pour protéger les Honduriens les plus vulnérables. Nous avons baptisé ce programme Vie meilleure (Vida Mejor). Grâce à lui, nous redonnons une dignité à nos compatriotes qui sont en situation de pauvreté extrême. Près de 2,5 millions de participants bénéficient d'ores et déjà d'au moins une des composantes du programme Vie meilleure.

Je voudrais également informer l'Assemblée que le Honduras appuie pleinement le projet de réforme du système des Nations Unies que promeut le Secrétaire général en vue d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nos pays doivent relever des défis majeurs dus aux changements climatiques, à la recrudescence de la menace nucléaire, à la pauvreté, à la criminalité internationale organisée, au terrorisme, au racisme, à l'intolérance et aux violations des droits de l'homme. Il s'agit de défis que nous devons analyser et relever ensemble, avec détermination et avec un engagement absolu. Les changements climatiques se sont manifestés de manière implacable par un enchaînement tragique d'ouragans et de tempêtes tropicales. Je voudrais exprimer notre solidarité et toutes nos condoléances à nos frères touchés par la force destructrice des récents phénomènes naturels, et encourager l'Assemblée et le monde entier à porter secours à ceux, principalement dans les Caraïbes, qui ont connu une telle dévastation. Le Honduras répondra présent, et nous avons déjà proposé notre aide à ces pays frères.

De même, l'humanité est sous la très grave menace de l'accumulation d'armes nucléaires et, pire encore, sous la menace de leur utilisation. Le Honduras condamne les récents essais d'armes nucléaires. Nous appuyons les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, et sommes favorables aux voies qui privilégient une gestion diplomatique des tensions et des menaces qui pèsent sur la paix mondiale.

La pauvreté occupe une place prioritaire dans l'ordre du jour des gouvernements de nos pays en développement. Nous avons le devoir de venir à bout des conditions structurelles qui privent de larges pans

de nos sociétés de l'accès aux biens et services qui leur permettraient une vie digne et leur donneraient la possibilité de s'épanouir pleinement, ainsi que leurs familles, leurs communautés et leurs pays.

La pauvreté a des répercussions sur l'environnement, et favorise les migrations internes ainsi qu'internationales, ce qui a de graves conséquences sociales liées à l'éclatement de la famille et à la séparation que cela induit, et se traduit à terme par l'insécurité et la violence. Elle engendre de grandes souffrances. Nous devons donc combattre la pauvreté par la mise en place de filets de sécurité sociale, par l'accès aux services de base tant dans la santé que dans l'éducation, par un crédit solidaire et pour tous et par une assistance technique visant à éviter que quiconque soit privé des biens essentiels pour vivre.

Toutefois, nous, pays en développement, sommes confrontés au problème du critère que les pays développés ont adopté pour répartir les ressources allouées dans le cadre de la coopération. À quoi fais-je référence? Eh bien, au fait que le critère utilisé est celui de la répartition des pays en trois catégories, en fonction de leur revenu national, à savoir : élevé, intermédiaire et bas. On part du principe que l'aide ira en majorité aux pays à faible revenu, et que les pays à revenu intermédiaire et élevé ont une plus grande capacité nationale de surmonter la pauvreté. De ce fait, les pays qui se voient les plus lésés dans leur accès à l'aide internationale sont ceux qui sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, comme c'est le cas du Honduras.

Notre pays est attaché à défendre et à promouvoir les droits de l'homme. Pour le Honduras, respecter la personne humaine est une politique d'État. Nous avons récemment établi le Secrétariat aux droits de l'homme. Nous avons institutionnalisé un mécanisme de dialogue entre le Gouvernement et les organisations de défense des droits de l'homme et, de la même manière, nous administrons le bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au Honduras, qui est désormais ouvert et opérationnel.

Pour qui que ce soit, il est très douloureux d'être obligé de quitter sa famille, ses coutumes et sa terre natale. Les migrants de notre ère sont nos nouveaux martyrs. Ils sont les nouveaux héros qui, en terre étrangère, luttent pour triompher de l'adversité, travaillent d'arrache-pied, s'acquittent des tâches les plus dures dans les conditions les plus difficiles et qui, pourtant, continuent d'avancer. Envers et contre tout, ils

contribuent à leur pays de destination par leur talent, leur culture, leur dévouement et leurs efforts, ainsi qu'en payant des impôts. Nos compatriotes honduriens qui ont émigré quand les circonstances étaient difficiles dans notre pays nous remplissent de fierté devant leurs accomplissements, et nous réclamons pour eux un traitement digne et à la mesure de la contribution qu'ils apportent aux pays dans lesquels ils sont venus bâtir une vie nouvelle.

Le Honduras œuvre avec ardeur à améliorer les conditions de vie de ses citoyens, de sorte qu'ils n'aient pas à partir et à abandonner la terre qui les a vus naître et leurs familles en quête de perspectives meilleures sur d'autres territoires. Mais nous travaillons aussi avec des pays frères d'Amérique latine pour que soit reconnue la contribution de ceux qui, en raison de phénomènes naturels, ont obtenu une protection temporaire, ainsi que pour les enfants qui ont dû partir avec leurs parents, ont grandi loin de leur patrie et ont commencé à rêver dans une autre.

Puissent ces rêves ne pas être interrompus. Puissent ces rêveurs imaginer un monde nouveau et se nourrir d'espoir, et transformer leurs aspirations en réalité. Cela fait quatre ans que nous travaillons à ce monde nouveau. C'est pour ce monde nouveau que nous sommes ici, convaincus que nos actions nous permettront de voir l'émergence d'un nouveau soleil, d'un nouveau jour. Rien ni personne ne peut nous interdire de rêver. N'arrêtons jamais de rêver. Ensemble, nous pouvons construire un monde meilleur pour nos enfants et pour les enfants de nos enfants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Honduras de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre fédéral de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères de la République d'Autriche, S.E.M. Sebastian Kurz.

M. Kurz (Autriche) (*parle en anglais*) : Le monde ne s'est jamais autant senti aussi peu en sécurité, du moins pas de mon vivant. Il y a trois ans, lorsque j'ai

pris la parole devant cette tribune pour la première fois (voir A/69/PV.15), trois grandes questions me préoccupaient. Premièrement, avec la crise en Ukraine et dans sa région, les conflits violents avaient regagné l'Europe. Deuxièmement, avec le succès de Daech en Iraq et en Syrie, la radicalisation et l'extrémisme avaient nettement progressé au sein de nos sociétés. Troisièmement, les conséquences humanitaires potentielles d'une explosion nucléaire étaient devenues une source de préoccupation croissante.

Aujourd'hui, un conflit violent fait toujours rage en Ukraine et dans sa région. Les actes d'extrémisme et de terrorisme se poursuivent, et la crise en Corée du Nord montre que le risque d'un affrontement nucléaire est plus élevé qu'il ne l'a été depuis longtemps.

Bien que nous ayons réalisé de nombreux progrès au cours des dernières années, il y a encore trop de conflits dans le monde, des conflits qui entraînent de terribles souffrances humaines, comme c'est le cas en Syrie, au Soudan du Sud, en Ukraine, au Yémen ou en Libye. Il y a également de nouvelles sources d'instabilité, comme par exemple au Venezuela ou au Myanmar. Au niveau mondial, la pauvreté, la faim et les changements climatiques, ainsi que la criminalité organisée et la prolifération des armes, demeurent des préoccupations majeures. Ce qui me préoccupe vraiment, c'est que nous semblons avoir perdu confiance en la capacité des États et des institutions de résoudre ces problèmes.

En tant que Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), je le constate régulièrement. C'est un phénomène dangereux, car il ne peut y avoir d'autre solution que la coopération internationale. Il suffit de considérer le terrorisme. Les organisations terroristes, telles que Daech, sont actives à l'échelle mondiale. Chaque année dans le monde, plus de 25 000 personnes meurent dans des attaques terroristes, et presque toutes ces attaques sont le résultat d'une radicalisation extrême. C'est pourquoi, en tant que pays président de l'OSCE, nous considérons que la lutte contre la radicalisation est une priorité. Nous travaillons sur des recommandations concrètes pour permettre aux États de l'OSCE de mieux empêcher les groupes radicaux de dévoyer nos citoyens.

Ce que nous devons faire, c'est détruire militairement ces groupes radicaux là où ils opèrent, comme en Syrie et en Iraq, mais nous devons également reconnaître clairement qu'après notre succès militaire, un plus grand nombre de combattants terroristes étrangers reviendront dans nos sociétés. C'est pourquoi,

parallèlement, nous devons poursuivre la lutte au sein de nos propres sociétés. Nous devons agir davantage pour arrêter les personnes radicalisées avec des mesures policières et empêcher nos jeunes d'être dévoyés par ces terroristes.

La crise migratoire est un autre problème mondial et une autre source d'instabilité. Plus de 60 millions de personnes sont déplacées dans le monde. Aucun pays ne peut, seul, faire face à cette crise. Les statistiques démographiques nous montrent que nous devons agir maintenant. Au cours des 30 prochaines années, la population mondiale passera de 7,5 à environ 10 milliards de personnes. La population de l'Afrique à elle seule doublera, passant de 1,2 à 2,5 milliards de personnes.

Ces dernières années, nous avons vu à quel point un mouvement migratoire aussi massif peut devenir difficile à gérer. Plus d'un million de personnes sont venues en Europe à l'aide de passeurs et des milliers d'entre elles sont mortes en mer Méditerranée. Nous devons mettre fin à cette situation. Les migrations incontrôlées entraînent le chaos. Par conséquent, nous devons organiser une migration ordonnée et aider autant que possible les personnes dans leur pays d'origine. Pour y parvenir, nous devons aborder trois problèmes clefs.

Premièrement, les pays doivent contrôler efficacement leurs frontières. Sans ces contrôles, aucun gouvernement ne peut établir la sécurité et faire en sorte que sa population reste favorable à l'immigration légale. Les citoyens doivent avoir la certitude que leurs gouvernements – et non les passeurs – décident de qui doit franchir la frontière. Deuxièmement, le modèle d'affaires des trafiquants d'êtres humains doit être détruit. La sécurisation des frontières est la première étape la plus importante. Les passeurs ne peuvent pas vendre leur ticket pour l'Europe s'il n'existe aucun moyen d'y entrer. Les personnes qui sont sauvées doivent être ramenées dans leur pays d'origine ou dans des centres de migration sous contrôle international dans leur région. Troisièmement, les pays d'origine ont besoin d'être efficacement appuyés pour pouvoir offrir des perspectives d'avenir aux jeunes générations dans le pays. C'est pourquoi, au cours des quatre dernières années, l'Autriche a doublé le montant de son aide bilatérale au développement et quadruplé son fonds de secours. Je me félicite du fait que l'ONU élabore en ce moment un pacte mondial sur les migrations, ainsi qu'un pacte sur les réfugiés. Ils devraient garantir une approche internationale plus coordonnée pour faire face à ces défis.

La coopération est également essentielle lorsque nous nous attaquons à des crises et des conflits dans le monde. La crise en Ukraine et dans sa région dure déjà depuis beaucoup trop longtemps. Plus de 10 000 personnes sont mortes et 3,8 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Malgré les accords de Minsk, des armes lourdes continuent de circuler dans la région et des mines sont posées; malgré les négociations tenues conformément au « format Normandie», le processus politique est au point mort; et malgré la tenue de réunions régulières du Groupe de contact trilatéral, aucun progrès n'est enregistré sur le terrain. Le pire, c'est que ce sont les civils qui souffrent le plus. La Mission spéciale d'observation de l'OSCE est essentielle à la stabilisation de la situation, mais ses observateurs non armés sont de plus en plus menacés et, pour la première fois, la Mission a perdu l'un de ses membres.

Pourtant, malgré cet incident tragique, il est important de maintenir la Mission. Du fait de ma visite dans la zone de conflit, je sais que sans la Mission d'observation de l'OSCE, la situation se détériorerait davantage. Par conséquent, en mars de cette année, l'OSCE a renforcé la Mission en portant à 1 000 le nombre de ses observateurs et en améliorant l'équipement technique. Je salue également les débats qui ont lieu au Conseil de sécurité pour améliorer les conditions de sécurité des observateurs de l'OSCE, éventuellement avec le déploiement d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Plus de sécurité pour les observateurs signifie davantage d'observateurs sur le terrain, et davantage d'observateurs sur le terrain signifie plus de sécurité pour la population locale. Par ailleurs, nous travaillons d'arrache-pied pour trouver des solutions politiques qui vont au-delà des cessez-le-feu. L'objectif reste clair : une Ukraine libre et stable entretenant de bonnes relations avec ses voisins de l'Ouest et de l'Est.

Je vais maintenant aborder une autre menace à la sécurité à laquelle nous devons faire face. Le risque d'une confrontation nucléaire est aujourd'hui plus élevé qu'il ne l'a été depuis longtemps. Les conséquences d'une explosion nucléaire sont extrêmement graves, et le désarmement nucléaire reste la première entreprise mondiale en suspens. La récente escalade des tensions par la République populaire démocratique de Corée est un avertissement clair.

L'Autriche participe sans relâche aux efforts visant à réduire le risque d'une catastrophe nucléaire et

à débarrasser le monde des armes nucléaires. La voie est longue et ardue – nous ne sommes pas naïfs – mais c’est un objectif pour lequel il vaut la peine de se battre. À cet égard, nous avons accueilli avec satisfaction l’accord de Vienne qui a placé les activités nucléaires de l’Iran sous supervision internationale. Porter atteinte à cet accord maintenant affaiblirait les efforts visant à trouver des solutions négociées aux différends nucléaires.

Le nouveau Traité sur l’interdiction des armes nucléaires constitue une réalisation importante à cet égard. Il marque une avancée cruciale vers l’élimination de toutes les armes nucléaires. Aujourd’hui, nous entendons souvent dire que les armes nucléaires sont nécessaires à la sécurité. Ce discours est non seulement erroné, mais il est également dangereux. Le nouveau Traité propose une solution viable : un monde sans armes nucléaires, où chaque personne est plus en sécurité. L’appui massif de la communauté internationale en faveur de l’adoption du Traité montre que de nombreux pays sont de cet avis. J’espère que notre initiative sera couronnée de succès.

À une époque où les valeurs universelles sont menacées, nous devons prendre fermement position en faveur des droits de l’homme, de l’état de droit et de la bonne gouvernance. La protection des civils et des droits de l’homme a toujours été une priorité de la politique étrangère de l’Autriche. C’est pourquoi nous espérons être élus au Conseil des droits de l’homme pour la période 2019-2021, et je sollicite l’appui de l’Assemblée. Je puis assurer aux membres que l’Autriche continuera de promouvoir une coopération internationale efficace et d’appuyer activement l’ONU et le nouveau Secrétaire général.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Isselkou Ould Ahmed Izid Bih, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République islamique de Mauritanie.

M. Bih (Mauritanie) (*parle en arabe*) : J’ai le plaisir de donner lecture de la déclaration de S. E. M. Mohamed Ould Abdel Azia, Président de la République islamique de Mauritanie, à l’occasion du débat général de la soixante-douzième session de l’Assemblée générale.

« En premier lieu, je tiens à féliciter sincèrement S. E. M. Miroslav Lajčák et son pays ami, la Slovaquie, de son élection à la présidence de l’Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Je tiens également à remercier

sincèrement M. Peter Thomson de ses efforts précieux durant sa présidence de la soixante et onzième session. Je salue par ailleurs les efforts nobles et inlassables de S. E. le Secrétaire général, M. António Guterres, à la tête de l’Organisation et au service de la paix et de la sécurité internationales.

Le thème de cette session, « Priorité à l’être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », est bien choisi alors que le monde est confronté à de graves problèmes. À cet égard, la Mauritanie joue un rôle charnière dans le maintien de la paix et de la sécurité dans les régions du Sahel et du Sahara en suivant une démarche globale fondée sur l’ouverture, le dialogue, le professionnalisme et la fermeté. Nos efforts ont été couronnés de succès à l’issue de batailles acharnées menées contre des groupes terroristes en 2010 et 2011.

En dépit d’une situation régionale extrêmement complexe, des experts ont noté que la Mauritanie mène une lutte efficace contre le terrorisme et l’extrémisme. Nous avons développé nos capacités en matière de sécurité et de défense en un temps record, en prenant dûment en compte les droits individuels et collectifs et en faisant extrêmement attention aux plus défavorisés de la société. Nous y sommes parvenus en adoptant une politique de développement durable. Reporters sans frontières a fait état trois années de suite d’une progression continue aux niveaux arabe et régional. Nous avons également mis en place une politique de dialogue tout en garantissant les libertés d’expression, de manifestation et d’organisation, ainsi que les droits de l’homme, après que le Printemps arabe a déferlé sur certain pays arabes.

Nous avons instauré un dialogue politique avec la majorité et l’opposition depuis 2011 et nous avons adopté des réformes législatives et organisationnelles de fond, ce qui nous a permis d’autonomiser les femmes mauritaniennes et d’établir la valeur de la citoyenneté et de la bonne volonté pour tous. Nous promovons également la bonne gouvernance et un dialogue exhaustif avec l’opposition, la société civile et les personnes indépendantes, et depuis septembre et octobre 2016, nous renforçons notre

démocratie, l'état de droit et l'organisation des ressources publiques.

Notre région est confrontée à de graves dangers en termes de changements climatiques, de terrorisme, de criminalité organisée, de drogue, d'armes illicites et de migrations illégales. La Mauritanie a renforcé son cadre juridique conformément aux normes et lois internationales, adopté 14 accords et protocoles relatifs au terrorisme et instauré un dialogue ouvert avec les salafistes et les extrémistes religieux pour les réhabiliter et les réintégrer à la société.

Nos efforts nous ont permis d'atteindre une position élevée au classement de l'« Institute for Economics and Peace » australien, et nous luttons efficacement contre le trafic de drogue, ce qui fait de notre pays le seul d'une liste de 12 pays dressée par le Département d'État des États-Unis à lutter efficacement contre ce problème. Nous luttons aussi efficacement contre les migrations illégales. Selon les statistiques de l'Organisation internationale pour les migrations, nous avons réduit le nombre de migrants en situation irrégulière de 36 000 en 2006 à zéro en 2014. Nous avons accueilli plus de 60 000 réfugiés à ce jour et nous avons été félicités pour nos efforts à cet égard.

La Mauritanie a joué un rôle directeur dans la création du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui englobe également le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad. Les pays du G5 Sahel s'attachent à coordonner leurs actions dans des domaines vitaux, comme la sécurité et le développement. Ils ont élaboré des programmes et des projets communs qui intéressent de nombreux partenaires internationaux, et s'emploient aussi à créer une force conjointe pour coordonner les opérations militaires et sécuritaires à l'intérieur de leurs frontières, dont l'état-major se trouve en République du Mali.

Le dossier des droits de l'homme figure en bonne place dans les politiques nationales. En effet, le processus de réformes constitutionnelles de 2012 a permis de renforcer le système de justice grâce à la promulgation d'un nombre de lois et de législations et à l'adoption d'approches pratiques qui se sont traduites par la création de tribunaux spécialisés dans le traitement des vestiges de l'esclavage dans l'ensemble du pays. Il a été

également procédé à l'élaboration en 2014 d'une feuille de route incluant 29 recommandations à mettre en œuvre, notamment la lutte contre l'esclavage, ce dont s'est félicitée la Rapporteuse spéciale des Nations Unies. Le Gouvernement a aussi mis en place une agence de solidarité sociale chargée de lutter contre la pauvreté et de venir en aide aux couches les plus défavorisées, notamment en favorisant leur accès aux services de santé et à l'éducation, et en finançant des projets à effet rapide sur l'ensemble du territoire national.

Nous avons en outre clos le dossier des réfugiés mauritaniens de retour au pays. Nous leur avons offert les conditions d'une vie dans la dignité; nous avons facilité leur réintégration dans la société; nous avons permis à ceux d'entre eux qui étaient fonctionnaires de retrouver leur emploi, et aux retraités de bénéficier de tous leurs droits.

Quatre-vingt-cinq pays – sur 90 – ont salué le rapport sur les droits de l'homme que nous avons soumis en 2015 à Genève pour l'examen périodique universel. Le Gouvernement mauritanien encourage le secteur public et les initiatives des jeunes et des femmes, ce qui a un effet positif en termes de réduction du chômage. Les femmes ont grandement bénéficié de la politique de discrimination positive, qui a permis de parvenir à une meilleure parité entre les sexes. Elles sont maintenant présentes dans différents secteurs et rivalisent même avec les hommes dans des secteurs qui étaient le monopole de ces derniers des décennies durant, et ce en plus du rôle de chef de file qu'elles jouent dans la vie politique et sociale. Le Gouvernement a œuvré pour permettre aux femmes mauritaniennes de rejoindre les organisations régionales et internationales en proposant leur candidature à des postes vacants, ce qui leur a permis de devenir membres d'importantes commissions des Nations Unies et d'autres organisations.

Consciente du fait que la réalisation de la justice pour tous les membres de la société et la répartition équitable des richesses sont les principaux piliers sur lesquels repose l'État, la Mauritanie a réformé profondément son système de justice en vue de consacrer le principe de l'indépendance de la justice et de rapprocher cette dernière des justiciables. L'État s'est aussi

attaché à consacrer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des biens publics, et à lutter contre la corruption. Ceci a permis de juguler la mauvaise gestion et l'impunité, et permis également à la Mauritanie d'être classée première sur 26 pays africains par la Banque mondiale à l'issue d'une étude réalisée l'année dernière sur la bonne gouvernance et la réduction de la corruption.

Forte de sa position stratégique et de la stabilité politique qui y prévaut et riche de ses ressources naturelles, la Mauritanie a adopté des politiques économiques qui encouragent l'investissement et garantissent les droits des investisseurs, comme l'illustre le nouveau code des investissements. Nous avons créé à cet égard une nouvelle zone franche à Nouadhibou en janvier 2013, qui est devenue un pôle de développement dans la sous-région. Résultat, notre pays a gagné 16 points à l'indicateur *Doing Business* et s'est classé parmi les cinq premiers pays en Afrique et parmi les dix premiers au monde en termes d'amélioration du climat des affaires, selon le rapport annuel de la Banque mondiale 2016-2017.

Forte de sa place en Afrique et dans le monde arabe, La Mauritanie a eu l'honneur de présider l'Union africaine en 2014 et, auparavant, son Conseil de paix et de sécurité. Durant ces deux mandats, la Mauritanie a participé à diverses initiatives tendant à trouver des règlements pacifiques et consensuels aux crises en Côte d'Ivoire, en Libye, au Mali et au Burundi, et contribué avec succès au règlement de la crise politique en Gambie qui a éclaté après les élections présidentielles de 2016. La Mauritanie a aussi présidé la Ligue des États arabes en 2016 après la tenue du premier sommet arabe à Nouakchott.

La question palestinienne n'est toujours pas réglée et la Mauritanie appelle de cette tribune la communauté internationale à œuvrer à la création d'un État de Palestine indépendant, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif, conformément à l'Initiative arabe de paix, au mandat de la Conférence de Madrid et aux résolutions internationales pertinentes, dans l'intérêt de la sécurité de la région et du monde.

La Mauritanie espère aussi un règlement politique de la crise au Yémen, exprime son

appui à la légitimité constitutionnelle représentée par le Président Abdrabbuh Mansour Hadi et salue l'action menée par l'ONU pour trouver un règlement pacifique à la crise. S'agissant de la Libye, nous appelons à aller de l'avant dans la mise en place des institutions publiques et dans la lutte contre les groupes armés en vue du retour à la stabilité, à la sécurité et à l'unité. Pour ce qui est de la Syrie, nous exhortons les parties à s'efforcer de parvenir à une solution qui mette fin aux souffrances des Syriens et préserve l'unité et l'intégrité du territoire de ce pays frère.

Les changements climatiques posent de grands défis à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier dans la région du Sahel et du Sahara. À l'instar d'autres pays de la sous-région, la Mauritanie pâtit de la désertification, qui a englouti de vastes superficies agricoles et pastorales. Ceci a amené le Gouvernement à adopté une stratégie nationale visant à intégrer les questions écologiques dans les politiques publiques. Les pouvoirs publics ont lancé de vastes campagnes de reboisement et mis en place un mécanisme chargé de la protection des zones naturelles protégées. Dans le cadre de cette orientation, la Mauritanie a œuvré au renforcement de l'utilisation des énergies nouvelles, ce dont s'est félicitée l'Organisation mondiale des énergies durables dans son rapport de 2016, dans lequel elle a classé notre pays sixième au classement des pays africains qui promeuvent l'utilisation de l'énergie solaire.

La Mauritanie a l'honneur d'abriter le siège de l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Cet ambitieux projet, long de 7000 kilomètres et large de 15 kilomètres, relie les côtes de l'Atlantique à l'ouest de l'Afrique, à celles de la mer Rouge à l'est du continent, et bénéficiera à 11 pays de la région du Sahel. La Mauritanie se félicite de la signature de l'Accord historique de Paris sur les changements climatiques, et espère que toutes les parties respecteront les engagements qu'elles ont pris dans ce domaine.

La réforme des organes de l'ONU en vue de les adapter aux défis qui se font jour et de leur permettre de jouer efficacement leur rôle, en particulier le Conseil de sécurité qui a la responsabilité première du maintien de la paix

et de la sécurité internationales, est devenue une priorité absolue. La Mauritanie souscrit aux positions africaine et arabe à cet égard.

Il ne fait nul doute que la consécration de la justice et de l'égalité, la diffusion d'une culture de la paix et des valeurs de tolérance entre les peuples, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et le dialogue des civilisations sont le meilleur moyen de réaliser le développement durable et d'instaurer la paix et la sécurité dans le monde.

En République islamique de Mauritanie, nous rejetons et condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et appelons à jeter des passerelles entre les nations et à œuvrer de concert, dans le strict respect des particularités et de la souveraineté de tous les pays.

Enfin, je ne peux que réaffirmer l'attachement permanent de la Mauritanie au multilatéralisme et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies visant à construire un monde où règnent la paix et la stabilité et dans lequel les peuples vivent en sécurité et dans la prospérité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur qui a demandé à exercer son droit de réponse, je rappelle aux membres que les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Maleki (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Comme à l'accoutumée, le représentant du régime israélien a formulé aujourd'hui des allégations infondées contre l'Iran (voir A/72/PV.4). Il a essayé de tromper le monde entier en détournant l'attention de l'opinion publique des politiques et pratiques horribles de son régime. Toutefois, la nature de ce régime, qui est fondé sur l'agression, l'occupation, la répression, la violence et la terreur, ne peut en aucun cas être occultée en accusant les autres.

C'est là un autre type d'armes de destruction massive qui se trouve entre les mains de ce régime : c'est une arme de duperie massive. Il a, toutefois, oublié qu'à l'ère de l'information, cette arme devient plus inutile

de jour en jour. Au lieu de mentir, d'accuser les autres et de tenter de tromper l'opinion publique, il aurait dû expliquer à l'Assemblée générale pourquoi son régime avait envahi tous ses voisins, sans exception, et même des pays au-delà de la région, et mené plus de 15 guerres au cours de sa courte existence.

Pourquoi continue-t-il de faire fi de dizaines de résolutions adoptées par l'Assemblée, de bafouer près de 100 résolutions du Conseil de sécurité et de rejeter de nombreuses autres résolutions de l'ONU? Lui-même a évoqué certaines d'entre elles aujourd'hui et a sans vergogne insulté ces organes pour avoir adopté ces résolutions.

Pourquoi est-ce que cet État qui est le principal promoteur du terrorisme continue-t-il de commettre des actes terroristes et notamment d'appuyer l'État islamique d'Iraq et du Levant en lui fournissant, entre autres, des armes et d'autres formes d'assistance militaire?

L'ironie veut qu'il ait parlé des capacités exceptionnelles d'Israël. C'est vrai, ce régime a des capacités exceptionnelles. Il a des capacités exceptionnelles s'agissant de commettre tous les grands crimes internationaux – génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes d'agression; des capacités exceptionnelles en matière d'agression et d'occupation; des capacités exceptionnelles en matière de barbarie, d'atrocités et de brutalité; des capacités exceptionnelles s'agissant de tuer des femmes sans défense et des enfants innocents; des capacités exceptionnelles pour ce qui est de démolir des maisons et de détruire des écoles et des hôpitaux; et des capacités exceptionnelles s'agissant de soutenir le terrorisme.

Il a affirmé que son régime avait sauvé de nombreuses vies dans diverses régions du monde, mais il n'a pas expliqué pourquoi son régime ôtait quotidiennement la vie à des Palestiniens. Pourquoi, en tant que dernier régime d'apartheid du monde et gardien de la plus grande prison de la planète, continue-t-il d'arrêter et d'emprisonner des milliers de Palestiniens et d'imposer le plus inhumain des blocus contre des millions d'autres dans la bande de Gaza?

Pense-t-il qu'en portant des gants blancs, il pourra couvrir ses mains rouges? Pense-t-il que le monde a oublié le massacre de Sabra et Chatila par le régime sioniste d'Israël, au cours duquel près de 1 000 civils palestiniens et libanais ont été tués en moins de 48 heures? Il aurait dû expliquer pourquoi son régime, outre le fait qu'il dispose d'un vaste arsenal d'armes

classiques perfectionnées, continue de posséder tous les types d'armes de destruction massive, chimiques, biologiques et nucléaires.

Pourquoi continue-t-il à refuser de devenir partie à des traités interdisant les armes de destruction massive, en particulier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ce qui fait que toutes ses activités et installations nucléaires restent non soumises aux garanties? Pourquoi rejette-t-il la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, malgré les appels répétés lancés par l'ONU, la communauté internationale et les résolutions consensuelles de l'Assemblée au cours des 40 dernières années?

L'une des questions auxquelles il était censé répondre aujourd'hui, c'est pourquoi ce régime, qui est le seul détenteur d'armes nucléaires au Moyen-Orient et se cache derrière la doctrine hypocrite de l'ambiguïté stratégique, continue si honteusement de donner des

leçons au monde concernant la non-prolifération et les dangers du programme nucléaire iranien, dont la nature pacifique continue d'être certifiée régulièrement par l'Agence internationale de l'énergie atomique, y compris après la mise en œuvre rigoureuse du Plan d'action global commun.

Ce sont là autant de questions auxquelles il était censé de répondre. Au lieu de cela, il a tenté hypocritement de tromper l'Assemblée en se contentant d'accuser les autres. Tout comme le fou estime que tous les autres sont eux aussi fous, il a également tenté d'attiser l'inquiétude en ce qui concerne le Plan d'action. Intrinsicquement et de par sa nature même, ce régime est contre le recours à la diplomatie, lui préférant systématiquement le conflit et la guerre, les principaux aliments qui nourrissent son existence.

La séance est levée à 21 heures.